

2021



GUIDE MUNICIPAL LES PAVILLONS-SOUS-BOIS



► LA VILLE À VOTRE SERVICE ► FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ► PETITE ENFANCE ► SCOLARITÉ ► LOISIRS – SPORTS ► CULTURE
► EMPLOI-INSERTION ► ACTION SOCIALE – SOLIDARITÉ ► SANTÉ ► ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE ► ASSOCIATIONS



www.les-pavillons-sous-bois.fr


en
avant
toujours
Les
Pavillons-sous-Bois



Arthurimmo.com

LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

www.gargan-arthurimmo.com

Nous sommes présents sur votre commune depuis 1998.

Notre réseau 100% expert est constitué d'une équipe spécialisée en succession, en conseil juridique, fiscal, financier et commercial.

L'estimation de votre bien vous est offerte et nous assurons un suivi personnalisé de la mise en vente jusqu'à la signature notaire.

Au plaisir de vous rencontrer !



AGENCE DE LA GARE

1, place Oissery Forfry

93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
@: gargan@arthurimmo.com

☎ **01.48.48.30.30**

Suivez-nous:



AGENCE DE LA LIBERATION

1, boulevard Robert SCHUMAN

93190 LIVRY-GARGAN
@: gargan2@arthurimmo.com

☎ **01.43.84.39.70**

Madame, Monsieur,
Chers Pavillonnais,

Comme chaque année, je suis ravie de vous présenter la toute nouvelle édition de votre Guide Municipal afin que vous puissiez accéder, rapidement et simplement, à toutes les informations et à tous les renseignements nécessaires pour vous aider dans votre quotidien aux Pavillons-sous-Bois.

Je vous invite donc à feuilleter ces pages – dont la présentation a été quelque peu repensée – pour découvrir, ou mieux connaître, les équipements de la ville, les nombreuses associations qui composent le tissu associatif local, l'ensemble des services publics proposés, sans oublier l'annuaire des professionnels de santé qui exercent sur le territoire.

Toutes les données qui figurent dans ce guide ont, bien entendu, été actualisées afin de vous proposer des informations et des rubriques claires et pertinentes et, ainsi, faciliter vos recherches.

Je vous souhaite donc, à toutes et à tous, une agréable lecture et je profite de ces quelques lignes pour vous dire, à nouveau, que je reste, ainsi que l'ensemble de mes collègues élus, à votre service et à votre écoute.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Katia COPPI
Maire
Conseillère départementale





<p>► Le Conseil Municipal 5</p> <p>Le Maire Les adjoints au Maire Les Conseillers municipaux délégués Les Conseillers municipaux</p>	<p>► Scolarité 20</p> <p>Écoles Accueils du matin et du soir Études dirigées Adresses utiles</p>	<p>► Action sociale – solidarité 30</p> <p>CCAS Seniors Structures d'accueil seniors Service logement Associations Adresses et renseignements utiles</p>
<p>► Les Pavillons-sous-Bois 9</p> <p>Histoire de la ville Les chiffres de la ville Les jumelages Le Grand Paris Grand Est</p>	<p>► Loisirs – sports 23</p> <p>Accueils de loisirs Centres de vacances Équipements sportifs municipaux</p>	<p>► Santé 35</p> <p>Centre Municipal de Santé Professionnels de santé</p>
<p>► La ville à votre service 13</p> <p>Hôtel de ville Maison des services publics Services municipaux</p>	<p>► Culture 25</p> <p>Conservatoire Bibliothèque Espace des Arts Location de salle APJC</p>	<p>► Environnement – cadre de vie 40</p> <p>Navette municipale Stationnement Services techniques – Voirie Urbanisme Grand Paris Grand Est : Assainissement – Collectes des déchets – Plans des collectes</p>
<p>► Formalités administratives 16</p> <p>Déclarations d'état civil Documents d'état civil Démarches administratives Cimetières</p>	<p>► Emploi-insertion 28</p> <p>Structures d'accueil</p>	<p>► Associations 48</p> <p>► Urgences 62</p>
<p>► Petite enfance 19</p> <p>Inscriptions Structures d'accueil</p>		



► POUR TOUTE COMMUNICATION EN MAIRIE

► **Par téléphone: 01 48 02 75 75**

► **Par courriel: mairie@lespavillonssousbois.fr**

► **Sur le site Internet: www.les-pavillons-sous-bois.fr**

► **Par courrier: Madame le Maire-Conseillère Départementale**
Hôtel de ville - Place Charles de Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois



Infos légales: Guide municipal édition 2021. Supplément au magazine Les Pavillons-Infos. Diffusion : 12000 exemplaires. Dépôt légal à parution.

> Directeur de la publication : Katia COPPI, Maire-Conseillère Départementale – Conception, rédaction, photographie, régie publicitaire : service Communication Hôtel de Ville : Tél. 01 48 02 75 81

> Infographie : Public Imprim Tél. : 01 48 20 69 47 – Impression : imprimerie RAS Tél. : 01 39 33 01 01 – Distribution : Espace Impression Tél. : 01 46 70 12 21



Katia COPPI

Maire des Pavillons-sous-Bois

Conseillère Départementale

*Vice-Présidente de l'Établissement Public Territorial
Grand Paris Grand Est*

CONTACT

[Par courrier]

Mairie des Pavillons-sous-Bois
À l'attention de Madame le Maire
Place Charles de Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois

[Pour prendre rendez-vous]

Cabinet de Madame le Maire
Bureau n° 1
Tél. : 01 48 02 75 04/05
Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

[Allô Madame le Maire]

Tél. : 01 48 02 75 94
Katia COPPI **en direct**
Le premier **jeudi** du mois de 18 h 30
à 20 h 30 (sauf en août)



Katia COPPI

Maire des Pavillons-sous-Bois
Conseillère Départementale
Vice-Présidente de l'Établissement
Public Territorial Grand Paris Grand Est

Les Adjoints au maire



Yvon ANATCHKOV

1^{er} Adjoint au maire
délégué à la Sécurité publique,
la Sécurité des bâtiments, la
Délivrance et la reprise des
concessions dans les cimetières.



Christine GAUTHIER

2^e Adjointe au maire
déléguée à l'Éducation et aux
Activités périscolaires (3-11 ans)



Marc SUJOL

3^e Adjoint au maire
délégué à la Voirie et aux
Affaires économiques hors
commerce de proximité



Annick GARTNER

4^e Adjointe au maire
déléguée à la Petite enfance
et à la Dépendance



Patrick SARDA

5^e Adjoint au maire
délégué à l'Urbanisme
et aux Bâtiments publics



Françoise RAYNAUD

6^e Adjointe au maire
déléguée aux Affaires sociales et
aux Seniors



Serge CARBONNELLE

7^e Adjoint au maire
délégué aux Finances



Geneviève SIMONET

8^e Adjointe au maire
déléguée à la Culture et à la
Communication



Sabrina ASSAYAG

9^e Adjointe au maire
déléguée au Développement
durable, à l'Environnement
et à la Propreté de la ville



Les Conseillers municipaux délégués



Jackie SIMONIN
Conseiller municipal
délégué à la Vie associative
et à la Mémoire combattants



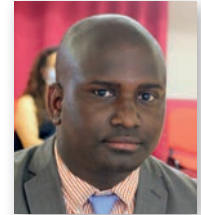
Chantal TROTET
Conseillère municipale
déléguée à l'Insertion, à la Mission
locale, à la Maison de l'emploi et
au Projet de ville RSA



Jean-Marc AYDIN
Conseiller municipal
délégué à la Santé et au
Handicap



Yohan NONOTTE
Conseiller municipal
délégué au Sport et à la
Jeunesse (12-18 ans)



**Mamadou
Macinanké DIALLO**
Conseiller municipal
délégué au Commerce de
proximité et aux Marchés
forains

Les Conseillers municipaux de la majorité



Anne-Marie LEPAGE



Thérèse HOUET



Martine BERJOT



Brigitte SLONSKI



Patricia CORN



Philippe DALLIER



Jacques MENZILDJIAN



Nicolas MARTIN



Patricia CHABAUD



Thierry DELORME



Les Conseillers **municipaux de la majorité**



Xavier CONABADY



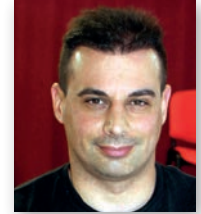
Mélanie PRUNIoT



Catherine LOOTVOET



Anissa MEZZI



Cédric GINJA



Kamel GHANES

Pour toute communication avec vos élus
Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr
Tél. : 01 48 02 75 04/05

Les Conseillers **municipaux de l'opposition**

Liste Ensemble, Les Pavillons-sous-Bois, liste citoyenne, solidaire et écologistes



Bernard DENY



Jean-François CHLEQ



Sandrine CALISIR

Liste#PavillonsPourVous
LREM



Jenny LEBARD



HISTOIRE DE LA VILLE

1905 :

Née de la séparation du territoire de Bondy le 3 janvier 1905, le nom de la ville « Les Pavillons-sous-Bois » est choisi en référence aux deux pavillons de garde de l'ancien château du Raincy.

La jeune commune commence à se développer. L'air de la campagne, et surtout les vastes terrains à bon marché, attirent des Parisiens peu fortunés et des industriels investisseurs. En 1911, de nombreux artisans sont déjà établis. La commune compte alors 3646 habitants.

1914 :

Peu avant la guerre, disparaissent les anciennes installations de l'usine de traitement des vidanges parisiennes au nord du canal de l'Ourcq, sur le secteur qui sera, plus tard, appelé "La Poudrette". Le terrain libéré demeurera longtemps quasi-désertique, posant à la commune un problème majeur de salubrité. Il ne sera définitivement réglé qu'à l'ultime fin du xx^e siècle par les travaux d'extension de la zone industrielle environnante, et la création d'une voie nouvelle.

Années trente :

La construction du pont de l'Europe, au-dessus du canal de l'Ourcq, ainsi que la rénovation du pont de La Forêt, vont permettre la réalisation d'une zone industrielle au nord du canal. L'augmentation de la population entraîne la création de nouveaux équipements, surtout scolaires et sportifs.

1945 et après :

La ville a très peu souffert durant les hostilités. Elle s'installe dans une tranquillité durable, la population poursuit sa croissance, mais il faut attendre la fin des années soixante pour que soit programmée la construction d'une nouvelle mairie et de locaux destinés à la culture et aux spectacles. Ce n'est qu'à compter de la fin des années 1990 que sera traité, selon un programme d'au moins dix ans, le problème de l'assainissement, crucial dès l'origine de la Ville qui fut édifée sur des terres marécageuses où se rassemblent les eaux de ruissellement des plateaux du Raincy et de Montfermeil. L'action des associations d'histoire locale et de sauvegarde finira par obtenir l'inscription des pavillons de garde au registre du patrimoine historique. En 1986, la ville se portera acquéreur du pavillon de l'Est et réalisera sa restauration en 1998, grâce en partie, à une souscription



publique. En 2002, le second pavillon devient enfin propriété de la Ville et est lui aussi restauré.

De nos jours :

Notre ville a préservé son caractère pavillonnaire et se développe sans perdre son âme. La volonté municipale de protéger et d'améliorer la qualité de vie s'exprime par un train de mesures suivies depuis 1995, dont notamment : un plan local d'urbanisme conçu pour préserver le caractère pavillonnaire de la ville, ainsi qu'un programme d'entretien, de rénovation, et de création d'équipements et de bâtiments publics. Les berges du canal ont été réhabilitées en espace de loisirs et de promenades et des équipements publics ont été créés ; la Maison des Services Publics Claude Érignac, de la Salle de Sports Lino Ventura, l'implantation de nouvelles industries non polluantes constituent autant d'éléments vivifiants.

Le Projet de Rénovation Urbaine s'est concrétisé depuis plusieurs années avec la construction de logements sur le bord du Canal ainsi que la création d'une école et d'un centre commercial.

La Ville en Chiffres

Date de création de la commune : 3 janvier 1905

Nombre d'habitants à la création de la commune : 2 101

Superficie du territoire communal : 287 hectares, 71 ares, 66 centiares

Population en 2019 : 24 060

Densité de la population (nombre d'habitants au km²) en 2016 : 8 114,7

Superficie (en km²) : 2,9

Variation de la population : taux annuel moyen entre 2011 et 2016, en % : 1,4

Nombre de ménages en 2016 : 9 243

Sources : Insee, RP2011 et RP2016 exploitations principales en géographie au 01/01/2019



LES JUMELAGES

[Les Pavillons-sous-Bois/Brackley]



Présidente : Martine Dubans-Fauris

Adresse du siège : Hôtel de ville - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Adresse postale : 13 bis, passage Fontenoy – 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Courriel : ajpb.martine@gmail.com **Date de création :** 1972

■ Philosophie

La vocation première de l'AJPB (Association de Jumelage Les Pavillons-sous-Bois/Brackley) est de lier des contacts avec les membres du BEA Brackley European Association, soutenir et promouvoir toute initiative sportive, artistique ou culturelle commune.

■ Activités

Les rencontres annuelles entre familles ont lieu une année aux Pavillons-sous-Bois et l'année suivante à Brackley ; l'hébergement se fait réciproquement dans sa famille d'accueil. Les dates sont généralement programmées en mai ou en juin et aussi en fonction des activités municipales.

Les autres activités de l'association sont plus locales, à savoir :

- sortie au musée avant les vacances d'été autour d'un thème de préférence anglo-saxon,
- animation du stand au forum des associations en fonction du thème annuel,
- sortie d'automne au théâtre ou au cinéma autour d'une œuvre dont le thème ou le créateur provient de préférence du monde anglo-saxon,
- repas annuel au restaurant avant les fêtes de fin d'année,
- repas façon « auberge espagnole » à l'issue de l'AG annuelle en février.

Présentation de la ville de Brackley

Cette ville de 22 000 habitants est située au sud du Northamptonshire sur une superficie de 1685 acres (682 hectares), à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Londres, à proximité du circuit automobile de Silverstone. Elle dispose d'un patrimoine architectural ancien de qualité, dont l'Hôtel de ville et l'hôpital. Elle offre au visiteur le charme typique d'une bourgade cossue de la campagne anglaise que soulignent, entre autres agréments, de jolies et très accueillantes auberges de tradition.

Site de Brackley Town Council :

<https://www.brackleynorthants-tc.gov.uk/>

[Les Pavillons-sous-Bois/Bragança]



Présidente : Etelvina Da Lapa

Adresse du siège : Hôtel de ville

93 320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 06 70 61 78 03/06 43 17 08 74

Date de création : 10 juin 1996 au Domus Municipalis de Bragança (engagement de jumelage)

Serment de jumelage :

16 mai 1998 à la mairie des Pavillons-sous-Bois

■ Philosophie

Favoriser toutes les formes d'échanges entre les deux villes jumelées.

■ Activités

Organisation de visites croisées entre adhérents et autorités municipales, en vue d'échanges culturels, universitaires, touristiques, sportifs, économiques à l'occasion de manifestations publiques telles que fêtes, festivals, cérémonies, assemblées et réunions etc.

- repas annuel organisé lors de l'Assemblée Générale en mars,
- une sortie : découverte, spectacle, dîner en avril-mai,
- accueil de nos amis Portugais et/ou voyage au Portugal en juin,
- participation au forum des associations,
- buffet campagnard pour fêter l'arrivée du Beaujolais nouveau,
- Fête de la châtaigne en novembre.

Présentation de la ville de Bragança

Cette ville de 40 000 habitants, proche de la frontière espagnole, se situe au nord-est du Portugal, et culmine à 660 mètres d'altitude dans la région pittoresque dite « des Trois Montagnes ». D'art et de culture romaine, elle est également un pôle économique et politique majeur de la région. La renommée de son université attire, chaque année, 9 000 étudiants. De nombreux vestiges attestent de l'origine antique de la ville qui préserve et protège ses trésors dont son prestigieux hôtel de ville, le Domus Municipalis du XIIe siècle, son quartier médiéval et son château édifié en 1187.



[Les Pavillons-sous-Bois/Ecija]

Président : Serge Sartore

Adresse du siège : Hôtel de ville
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Adresse postale : 22, allée Robillard
93320 Les Pavillons-sous-Bois **Tél. :** 06 16 79 71 59

Courriel : ecijano@hotmail.fr

Date de création : 1996

■ Philosophie

Établir et entretenir tous les échanges et partenariats avec la ville jumelée, l'Andalousie et l'Espagne en général.

■ Réunions

À « L'auberge espagnole », le 2^e vendredi de chaque mois.

■ Activités

- Échanges entre familles françaises et espagnoles.
- Cours d'espagnol pour adultes (différents niveaux).
- Sorties diverses (en soirée ou en journée).
- Réunions à thème (aspects culturels ou historiques espagnols).
- Participation aux fêtes locales (fête des associations, carnaval, etc.).

Présentation de la ville d'Ecija

Cette ville espagnole de 40 000 habitants se situe entre Cordoue et Séville, dans la riche vallée du Génil, affluent du Guadalquivir. Ville de caractère, joyau de la légendaire Andalousie, la « ville du soleil » possède de multiples richesses culturelles et architecturales ; le Palais Mudéjar, le Couvent de las Teresas, l'église de Santiago, valorisées par une hospitalité traditionnelle. L'église Santa Cruz abrite la Vierge del Valle, patronne de Ecija. C'est également un foyer économique engagé dans un processus de développement qui en fait un centre actif en expansion où tradition et modernité se côtoient harmonieusement.



[Les Pavillons-sous-Bois/Münstermaifeld Association franco-allemande des Pavillons-sous-Bois] (AFAP)



Président : Bernard Colson

Vice-Présidente : Brigitte Slonski

Adresse du siège : Hôtel de ville 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Anne-Marie Lepage Tél. : 06 07 38 31 79

Date de création : 10 février 2018

Serment de jumelage : 19 octobre 2018 à Münstermaifeld/3 mai 2019 aux Pavillons-sous-Bois.

■ **Philosophie :** favoriser les échanges culturels, sportifs, scolaires et amicaux entre Les Pavillons-sous-Bois et Münstermaifeld.

■ Activités :

Chaque mois, soirée conviviale avec comme thème le cinéma allemand ou une conférence sur un aspect de la vie en Allemagne ou des fêtes traditionnelles allemandes.
Sorties, voyages, excursions.

Présentation de la ville de Münstermaifeld

Présentation de la ville de Münstermaifeld

Münstermaifeld est une petite ville de Rhénanie-Palatinat de 3500 habitants au riche passé historique. Créée au Moyen-Âge, comme en témoigne sa superbe église, autrefois appartenant à un grand monastère et de nombreuses maisons historiques ainsi que des remparts près desquels on trouve en particulier une tour, anciennement habitée par un seigneur.

Située au cœur d'une région touristique, près d'anciens massifs volcaniques de la Eifel et de la vallée de la Moselle et du Rhin (classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO), elle offre un cadre idéal pour les randonnées ou la découverte des excellents vins de la région ainsi que des lieux culturels comme le magnifique Château d'Eltz ou l'abbaye de Maria Laach.



LE TERRITOIRE DU GRAND PARIS GRAND EST

La ville des Pavillons-sous-Bois fait partie avec 13 autres communes du Territoire Grand Paris Grand Est. Il gère entre autres, la collecte des déchets, les déchèteries, l'assainissement ou encore l'urbanisme et le développement économique.

Présentation du Territoire

Grand Paris Grand Est est l'un des 11 Territoires faisant partie de la Métropole du Grand Paris. Il regroupe quatorze communes du sud-est de la Seine-Saint-Denis (Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble) et 390 000 habitants.

Gouvernance

Notre Territoire est administré par le Conseil de Territoire :

Il se compose de 80 conseillers territoriaux et est présidé par Xavier Lemoine, Maire de Montfermeil.

- Les maires en sont les présidents et vice-présidents.
- Les membres du Conseil de la Métropole sont automatiquement membres du Conseil de Territoire.

La ville des Pavillons-sous-Bois est représentée par Katia Coppi, vice-présidente et quatre élus du Conseil Municipal : Philippe Dallier, Patrick Sarda, Christine Gauthier et Serge Carboneille.

Compétences

Grand Paris Grand Est agit au quotidien et met en œuvre des services de proximité. Ces compétences ont été transférées des villes en partie en 2016 et 2018, et plus récemment, en 2019, avec les moyens financiers liés. Sans nouvel impôt et dans l'objectif de faire des économies de dépenses publiques.

Agir pour le quotidien, voilà l'objectif ! Par la collecte et la gestion de vos déchets, avec sept déchèteries, par les travaux d'assainissement, par des équipements de proximité à Clichy-sous-Bois et Montfermeil (une Maison de Justice et du Droit, une Maison des services publics, une Maison de l'Habitat et une direction de l'emploi, de la formation et de l'insertion et un équipement dédié à l'entrepreneuriat, Le Plateau) et à Noisy-le-Grand (Maison du Droit), Grand Paris Grand Est travaille pour vous.

Le développement économique, l'habitat, l'aménagement, les transports ou les projets de renouvellement urbain font aussi partie de ses compétences. Plus de 200 agents travaillent à la mise en œuvre de ce service public, en lien étroit avec les communes et dans le respect de leurs spécificités et de leurs intérêts.





HÔTEL DE VILLE



Place Charles de Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Standard : 01 48 02 75 75
Site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr
Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr
Facebook : Ville des Pavillons-sous-Bois

■ Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : fermeture à 12h) et de 13h30 à 18h.

■ Service Population - État Civil :

fermé le lundi matin, ouvert les samedis matins pairs.

■ Direction Éducation-Jeunesse et Sports :

permanences le jeudi de 18h à 19h, excepté pendant les vacances scolaires. Fermé le lundi matin et le deuxième lundi du mois toute la journée.

■ Service Urbanisme :

fermé au public le mardi et le jeudi.

CABINET DU MAIRE

KATIA COPPI

MAIRE-CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

■ Bureau n° 1- Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 04/05

Fax : 01 48 02 75 70

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

■ Rendez-vous avec le Maire et les élus

Directeur de Cabinet : Étienne Bombiero

Tél. : 01 48 02 75 06

■ Permanence téléphonique de Madame Le Maire

Tél. : 01 48 02 75 94

Le premier jeudi du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

MAISON DES SERVICES PUBLICS CLAUDE ÉRIGNAC

1, allée de Berlin

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30

(excepté pendant les vacances scolaires : fermeture à 12h) et de 13h30 à 18h

■ **Service Action Sociale** Tél. : 01 48 02 75 63

■ **Service Logement** Tél. : 01 72 59 19 21

■ **Police Municipale** Tél. : 01 48 02 75 37

LES SERVICES MUNICIPAUX

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

■ Direction Générale des Services

Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 10

■ État Civil – Population

Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 18/71/72 – **Fax :** 01 48 02 75 19

Fermé le lundi matin, ouvert les samedis matins pairs.

■ Éducation - Jeunesse et Sports

Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 30 / 31 / 32 / 11 / 26 / 51 / 73

Permanence le jeudi de 18h à 19h excepté pendant les vacances scolaires ; fermé le lundi matin et le deuxième lundi du mois toute la journée.

■ Centre Communal d'Action Sociale

Maison des Services Publics Claude Érignac

Tél. : 01 48 02 75 63

■ Centre Municipal de Santé

91, avenue Aristide Briand

Tél. : 01 72 59 19 60

■ Conservatoire Hector Berlioz

77-79, allée Danielle Casanova

Tél. : 01 41 55 17 60



■ Maison de l'Emploi

Place de la Basoche – 2 bis, allée Henri Barbusse
Tél.: 01 48 02 45 39

■ Maison de l'Insertion – Mission RSA

81, allée Pierre et Marie-Curie
Tél.: 01 41 55 16 57

■ Police Municipale

Maison des Services Publics Claude Érnigac
Tél.: 01 48 02 75 37

■ Service de la Communication

Hôtel de ville – Tél.: 01 48 02 75 81

■ Service Environnement - Propreté

Hôtel de ville – Tél.: 01 48 02 75 54

■ Service Fêtes et cérémonies - Location de Salles

Hôtel de ville – Tél.: 01 48 02 75 60

■ Service Logement

Maison des Services Publics Claude Érnigac – 1, allée de Berlin
Tél.: 01 72 59 19 21

■ Service de Soins Infirmiers à Domicile - SSIAD

8, allée de Bragance – Tél.: 01 48 02 21 21

■ Services Techniques

Hôtel de ville – Tél.: 01 48 02 75 44 / 53 / 93

■ Service Urbanisme

Allée Étienne Dolet
Tél.: 01 48 02 75 39 / 87
Fermé le mardi et le jeudi

Services utiles

■ Police Nationale

Commissariat de Police
1, rue Gaston Defferre – 93140 Bondy
Tél.: 17 ou 01 48 50 30 00

■ Préfecture de la Seine-Saint-Denis

1, esplanade Jean Moulin
93007 Bobigny cedex
Tél.: 01 41 60 60 60

■ Gendarmerie Nationale

118, rue de la Folie
93000 Bobigny
Tél.: 01 48 96 30 30

■ Sapeurs-pompiers

8, avenue de Verdun
93140 Bondy
Tél.: 18 ou 01 48 47 01 33

■ Tribunal de Grande Instance

• Palais de Justice

173, avenue Paul Vaillant Couturier
93008 Bobigny Cedex
Tél.: 01 48 95 13 93
Site Internet: www.justice.gouv.fr

• Tribunal d'Instance

1, promenade Jean Rostand
93009 Bobigny Cedex
Site Internet: www.justice.gouv.fr
Tél.: 01 48 96 11 10

■ Lutte contre les escroqueries sur Internet

Info escroqueries
Tél.: 0 811 02 02 17
Site: internet-signalment.gouv.fr

■ Médiateur de la République

Cité administrative
1, esplanade Jean Moulin
93000 Bobigny
Tél.: 01 41 60 56 11

■ Notaire

Étude Nathalie Seiler
156, avenue Franklin
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél.: 01 48 50 55 55

■ Centre des impôts de Noisy-le-Sec Est

Site Internet: www.impots.gouv.fr
Impôts service: 0 810 467 687
9, rue Saint Denis – 93134 Noisy-le-Sec cedex
Tél.: 0811 90 91 92.

Courriel: financespubliques93@dgifp.finances.gouv.fr

Site Internet: <http://www.impots.gouv.fr>

■ Service Social du Conseil Départemental

Assistantes Sociales
131-135, avenue Aristide Briand
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél.: 01 71 29 57 40

■ Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis

BP 60300 – 93018 Bobigny cedex
Tél.: 3646

■ Chambre de Commerce et d'Industrie de la Seine-Saint-Denis

191, avenue Paul Vaillant Couturier
93008 Bobigny
Tél.: 0 820 012 112

■ La Poste

18, allée Robillard
93320 Les Pavillons-sous-Bois

■ Direction Départementale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression de Fraudes

Pôle administratif l'Européen – Hall B – 5 à 7, promenade Jean Rostand – 93000 Bobigny
Tél.: 01 48 96 26 26

Permanences gratuites*:

Consultations juridiques, sur rendez-vous, au 01 48 02 75 71/72

Conciliateur de justice: sur rendez-vous au 01 48 02 75 05

ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement, le 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h au CCAS

Rénovation de l'habitat: le 2^e jeudi de chaque mois à l'accueil de l'Hôtel de ville

* (réservées aux Pavillonnais, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une carte d'identité)



HÔTEL DE VILLE

Service Population-État civil Bureau n° 14

Tél. : 01 48 02 75 71/72/18 - Fax : 01 48 02 75 19

De nombreuses procédures sont disponibles en ligne sur le site Internet www.les-pavillons-sous-bois.fr

Nous vous invitons à rester vigilants face à certains sites commerciaux qui font tout pour tromper les utilisateurs et prendre l'apparence d'un site officiel (copie du design des sites officiels, usage du drapeau bleu-blanc-rouge, référence à des ministères, arrivée en tête des moteurs de recherche).

De nombreuses démarches administratives sont gratuites (extrait d'acte de naissance, de casier judiciaire, de demande de carte grise...), pourtant de nombreux sites les font payer de manière frauduleuse.

DÉCLARATIONS D'ÉTAT CIVIL

[Naissance]

■ **Où s'adresser** Mairie du lieu de naissance

■ **Pièces à fournir**

Livret de famille si vous en possédez déjà un et une pièce d'identité. Le certificat d'accouchement délivré par la maternité.

L'acte de reconnaissance avant naissance ainsi que les pièces d'identité pour les parents non mariés ayant préalablement reconnu l'enfant.

■ **Délais**

Déclaration à faire obligatoirement dans les 5 jours qui suivent l'accouchement (non compris le jour de la naissance).

Lorsque le dernier jour dudit délai est un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, ce délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

[Reconnaissance d'un enfant]

Elle peut se faire avant ou après la naissance. Elle concerne uniquement les parents non mariés.

■ **Où s'adresser** Dans n'importe quelle mairie

■ **Pièces à fournir**

• Avant la naissance : une pièce d'identité et un justificatif de domicile de - de 3 mois.

• Après la naissance : une pièce d'identité, l'acte de naissance de l'enfant et un justificatif de domicile de - de 3 mois.

■ **Délais**

Avant l'âge de 1 an (au-delà, l'autorité parentale n'est plus acquise de droit).

[Mariage]

■ **Où s'adresser**

Mairie du domicile du futur époux ou de la future épouse.

Mairie du domicile des parents des futurs époux.

■ **Pièces à fournir**

S'adresser directement au service Population - État Civil.

■ **Délais**

Pour les Français : 4 semaines minimum avant la célébration.

Pour les étrangers : en fonction de la nationalité des futurs époux.

[Décès]

■ **Où s'adresser** Mairie du lieu de décès

■ **Pièces à fournir**

Livret de famille ou à défaut tous renseignements d'État Civil relatifs au défunt.

■ **Délais**

Le plus rapidement possible après la constatation du décès.

DOCUMENTS D'ÉTAT CIVIL

[Copie intégrale ou extrait d'acte de naissance]

■ **Où s'adresser** Mairie du lieu de naissance.

■ **Pièces à fournir**

Par correspondance :

préciser nom, prénom, date de naissance ainsi que la filiation et joindre la copie d'une pièce d'identité du demandeur.

Au guichet : présenter une pièce d'identité.

Attention aucune demande transmise par Internet ne pourra être prise en compte.



[Copie intégrale ou extrait d'acte de mariage]

■ Où s'adresser

Mairie du lieu de mariage.

■ Pièces à fournir

Par correspondance : préciser nom, prénom, date du mariage ainsi que la filiation et joindre la copie d'une pièce d'identité du demandeur.

Attention aucune demande transmise par Internet ne pourra être prise en compte.

[Copie intégrale ou extrait d'acte de décès]

■ Où s'adresser

Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile.

■ Pièces à fournir

Par correspondance ou au guichet : préciser nom, prénom, date du décès.

[Demande de livret de famille]

■ Où s'adresser - Hôtel de ville – Bureau n° 14

Délivrance automatique lors du mariage ou à la naissance du 1^{er} enfant.
Duplicata : formulaire à remplir à la mairie du domicile

[PACS]

■ Où s'adresser

Le Pacte Civil de Solidarité est un contrat entre 2 personnes majeures pour organiser la vie commune. S'adresser au Service Population du lieu du domicile ou à son notaire.

► DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

(informations transmises sous réserve de modifications légales)

[Carte nationale d'identité]

La présence du demandeur est obligatoire même s'il s'agit d'un enfant mineur

■ Où s'adresser - Hôtel de ville – Bureau n° 14

■ Pièces à fournir

Consulter le service Population-État Civil

Tél. : 01 48 02 75 71/72/18

Dépôt de la demande uniquement sur rendez-vous.
Prédemandes en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

[Passeport]

■ Où s'adresser - Hôtel de ville – Bureau n° 14

■ Pièces à fournir

Consulter le service Population-État Civil

Tél. : 01 48 02 75 71/72/18

Le dépôt de la demande et le retrait du passeport se font uniquement sur rendez-vous.

La présence du demandeur est obligatoire même s'il s'agit d'un enfant mineur au dépôt du dossier et au retrait du titre.

[Certificat d'hérédité]

■ Où s'adresser

Mairie du domicile du défunt ou de l'un des héritiers ou notaire chargé de la succession.

■ Pièces à fournir

Consulter le service Population-État Civil

Tél. : 01 48 02 75 71/72/18

[Inscription sur les listes électorales]

■ Où s'adresser - Hôtel de ville – Bureau n° 14

■ Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins d'un an.
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.

■ Demande en ligne :

www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr

[Copie certifiée conforme]

Uniquement pour des documents destinés à l'étranger.

■ Où s'adresser - Toutes mairies.



■ Pièces à fournir

Document original et sa photocopie et justificatif de la demande de l'autorité étrangère.

[Attestation d'hébergement]

■ **Où s'adresser** - Hôtel de ville – Bureau n° 14

■ Pièces à fournir

Présence obligatoire de l'hébergeant (domicilié sur la commune) et de l'hébergé (sauf si l'hébergé est incarcéré).

- 1 justificatif de domicile de l'hébergeant.
- 1 pièce d'identité de l'hébergeant.
- 1 pièce d'identité de l'hébergé.

■ Délai

La demande doit être réalisée au minimum 3 semaines avant.

[Certificat de domicile, attestation de changement de domicile]

■ **Où s'adresser** - Hôtel de ville – Bureau n° 14

■ Pièces à fournir

Les certificats de domicile et les attestations de changement de domicile sont délivrés à des citoyens français et étrangers uniquement à la demande d'administrations étrangères.

L'administré doit se présenter personnellement en mairie.

- Pour le certificat de résidence :
 - 1 pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Pour l'attestation de changement de domicile :
 - 1 pièce d'identité et les preuves de l'ancien et du nouveau domicile.

[Attestation d'accueil (moins de 3 mois)]

■ Où s'adresser

Police Municipale du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

■ Pièces à fournir

Consulter la Police Municipale, Maison des Services Publics Claude Érnac.

Les délais pour obtenir un visa peuvent être très longs; il est donc conseillé de faire la demande d'attestation d'accueil 3 mois avant la date d'arrivée du ressortissant étranger.

[Recensement militaire]

Obligatoire pour les personnes de nationalité française. Les personnes devenues françaises entre la date de leur 16^e anniversaire et celle de leur 25^e anniversaire sont tenues de se faire recenser.

Délais : pour les garçons et les filles à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'à la fin du 3^e mois suivant (période légale)

■ **Où s'adresser** - Hôtel de ville – Bureau n° 14

■ Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité ou à défaut un acte de naissance.
- Certificat de nationalité française en cas de naturalisation.
- 1 justificatif de domicile.
- Livret de famille des parents (ou le leur s'ils sont mariés).
- En cas de double nationalité présenter une pièce d'identité de la 2^e nationalité.

[Vote par procuration]

■ **Où s'adresser** - Commissariat de Police de Bondy
1, rue Gaston Defferre
93140 Bondy

Tél. : 01 48 50 30 00

■ Pièces à fournir

- 1 pièce d'identité
- L'électeur (le mandant) doit remplir l'attestation sur l'honneur intégrée au formulaire de demande de procuration.
- La présence du mandataire n'est pas nécessaire.
- Les officiers de police judiciaire compétents se déplacent à la demande des personnes dont l'état de santé ou physique ne leur permet pas de se déplacer.

[Déclaration de chien dit dangereux]

■ Où s'adresser

Police Municipale, Maison des Services Publics Claude Ernac.

La détention d'un chien pouvant être dangereux (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis.

La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions.



■ Pièces à fournir

- Justificatif de l'identification du chien.
- Certificat de vaccination antirabique.
- Assurance responsabilité civile spécifique.
- Certificat de stérilisation pour les chiens de 1^{er} catégorie.
- Livre des Origines Françaises (LOF) pour les chiens de 2^e catégorie.
- Attestation d'aptitude pour les propriétaires.
- Évaluation comportementale du chien **(réalisée par un vétérinaire agréé)**.

[Carte grise]

■ Où s'adresser

Le service carte grise de la Préfecture ne reçoit plus le public.

Toutes les démarches sont accessibles en ligne via des téléprocédures :

connectez-vous sur le Système d'Immatriculation des Véhicules
<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

[Permis de conduire]

■ Où s'adresser

Les démarches de permis de conduire sont réalisées en ligne. Les guichets permis de conduire sont définitivement fermés depuis le 1^{er} septembre 2017.

Site Internet :

<http://www.seine-saint-denis.gouv.fr/Demarches-administratives>

[Certificat de nationalité française]

■ Où s'adresser

Tribunal d'Instance – Service nationalité
Immeuble l'Européen – Hall A 4^e étage
1, promenade Jean Rostand
93009 Bobigny
Tél. : 01 48 96 90 68

[Extrait de casier judiciaire]

■ Où s'adresser

Casier judiciaire national
107, rue de Landreau
44079 Nantes cedex

Tél. : 02 51 89 89 51

Par Internet : www.cjn.justice.gouv.fr

Ou établir une demande écrite et signée sur papier libre en mentionnant nom, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance. Les femmes mariées doivent préciser leur nom de jeune fille.

Renseignements

 www.service-public.fr

 **Tél. :** 39 39

[Cimetières]

Horaires d'ouverture des cimetières

(bureaux fermés le midi de 12 h à 13 h 30) :

- Du 1^{er} octobre au 31 mars de 8 h 30 à 17 h
- Du 1^{er} avril au 30 septembre de 8 h 30 à 18 h
- Le 1^{er} novembre de 8 h 30 à 18 h

■ Ancien cimetière

Allée Louis XIV

Tél.fax : 01 48 48 25 50 - 06 23 94 24 83

■ Nouveau cimetière

Avenue de Rome

Tél. : 01 48 50 08 48 - 06 23 94 24 83

■ Achat de concessions, cases de Columbarium, Cavurne

Où s'adresser ? Bureau n° 14 - Hôtel de ville

Service Population – État Civil

Tél. : 01 48 02 75 74



[Inscriptions]

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants doivent prendre contact avec le secrétariat de la structure *Les Petits Voyageurs*, par téléphone au **01 48 96 28 11**. Les inscriptions sont enregistrées à partir du 6^e mois de grossesse.

■ Les documents à fournir

(photocopies) :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant,
- dernier bulletin de salaire ou un justificatif de revenus,
- justificatif de domicile récent (- de 3 mois),
- pièce d'identité des parents.

Les accueils sont ouverts du lundi au vendredi, pour un accueil régulier ou occasionnel. Ils ferment 3 semaines au mois d'août, 1 semaine à Noël et deux jours pour des formations pédagogiques.

[Attribution des places]

La Commission d'Admission aux Modes d'Accueils (CAMA) gère l'attribution des places qui est réalisée **par ordre chronologique des inscriptions sur la liste**.

Après chaque commission, un numéro de rang est communiqué à chaque parent ayant rempli un dossier de demande de place en crèche, afin de suivre l'évolution de leur demande.

La date d'inscription détermine le placement dans la CAMA du groupe d'âge auquel l'enfant est rattaché, **tant que la demande est reconfirmée dans les délais** impartis.

En cas d'interruption de relance, la date de relance sert à établir le rang.

Demande de relance réalisable sur le site Internet de la ville :

www.les-pavillons-sous-bois.fr rubrique **Vos demandes en ligne**.

[Structures d'accueil]

■ Multi accueil Les Petits Voyageurs

Place Oissery Forfry – Tél. : 01 48 96 28 11

- Accueil collectif et familial (au domicile d'une assistante maternelle), régulier à temps complet ou partiel et occasionnel, pour les enfants de 10 semaines à 4 ans (jusqu'à l'entrée à l'école).

■ Multi accueil A Petits Pas

68, avenue Aristide Briand

Tél. : 01 48 49 70 07

- Accueil collectif pour les enfants de 12 mois à 4 ans.
- Accueil collectif régulier à temps complet ou partiel.
- Accueil collectif occasionnel, par demi-journée.

■ Crèche collective Les Berceaux de l'Ourcq

31, avenue du Général Leclerc

Tél. : 01 48 49 98 24

Accueil collectif régulier à temps complet ou partiel, pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

■ Crèche départementale Marcellin Berthelot

Allée Marcellin Berthelot

Tél. : 01 71 29 23 26

Accueil collectif géré par le Département.

■ Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) : La Parent'aïe

Place Oissery Forfry

Tél. : 01 48 47 18 17

Le relais est un lieu d'informations, d'écoute et de rencontres, gratuit, qui a pour but de faciliter la vie des Pavillonnais dans leur recherche d'un mode d'accueil. Il met à disposition la liste des assistant(e)s maternel (le)s agréé(e)s disponibles et accompagne les familles dans

leurs démarches administratives.

- Accueil des assistantes maternelles, agréées par le Conseil Départemental et des enfants, du lundi au vendredi, tous les matins de 9 h à 12 h.
- Accueil du public : lundi, mardi et vendredi de 14 h à 17 h 30, le jeudi de 14 h à 18 h 30 et un samedi par mois de 9 h à 12 h, sur rendez-vous.

■ Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Place Oissery Forfry - Tél. : 01 48 47 18 17

Ouvert le mercredi matin de 9 h à 12 h sur inscription, deux créneaux horaires de 9 h à 10 h 25 ou de 10 h 30 à 12 h. Le LAEP est un lieu gratuit. Son rôle est de valoriser la fonction parentale et l'épanouissement des liens parents-enfants, tout en mettant à disposition des enfants un espace de jeu adapté et sécurisé.

■ Centre de Protection Maternelle et Infantile PMI

1, allée Louis Calmanovic

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 71 29 23 95

Ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 16 h.

■ Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) APJC

23, allée Étienne Dolet – Tél. : 01 48 02 07 79

Le lieu d'accueil enfants-parents est un lieu convivial où les familles (enfants de 0 à 6 ans, futurs parents, parents et grands-parents) peuvent venir partager un moment autour du jeu libre. Gratuit et sans inscription, ouvert tous les vendredis de 9 h 30 à 12 h de septembre à fin juillet.

LES ÉCOLES

Direction Éducation - Jeunesse - Sports

 Bureau n° 7 de l'Hôtel de ville

 Tél. : 01 48 02 75 30 / 26 / 28 / 97

Le service est fermé le lundi matin et le 2^e lundi de chaque mois toute la journée.

[L'inscription à l'école]

Les inscriptions administratives pour l'école maternelle et élémentaire sont enregistrées à la Mairie, les admissions se font auprès des directeurs écoles. La Direction Éducation - Jeunesse - Sports se charge aussi des inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires du matin et du soir, et aux accueils de loisirs des mercredis et des vacances scolaires.

[Documents à fournir pour l'inscription scolaire]

- Un document justifiant de l'identité de l'enfant,
- Un document justifiant de l'identité des personnes responsables de l'enfant,
- Un document récent justifiant de leur domicile.
- En cas d'hébergement :
 - Un formulaire d'hébergement <https://www.servicepublic.fr/simulateur/calcul/AttestationHebergement>,
 - Un document justifiant de l'identité de l'hébergeant,
 - Un document justifiant de l'identité de l'enfant,
 - Un document justifiant de l'identité des personnes responsables de l'enfant,
 - Un justificatif de domicile récent de l'hébergeant.
- En cas de divorce ou de séparation :
 - un acte juridique indiquant le lieu de résidence de l'enfant ainsi que les modalités de sa garde.

Si l'un des deux représentants légaux est absent lors de l'inscription, il sera demandé une autorisation écrite, datée et signée d'inscription de son enfant dans une école de la commune ainsi que la photocopie d'un document justifiant de son identité.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Direction Éducation - Jeunesse - Sports

 Bureau n° 7 de l'Hôtel de ville

 Tél. : 01 48 02 75 28 / 97 / 26 / 30

Le service est fermé le lundi matin et le 2^e lundi de chaque mois toute la journée.

[Les accueils du matin]

Ces accueils fonctionnent dans toutes les écoles, maternelles et élémentaires. Ils sont ouverts pendant la période scolaire, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 8 h 20. Les enfants sont encadrés par les animateurs qui proposent différentes activités calmes telles que des jeux de société ou des activités manuelles. Ils sont, ensuite, accompagnés dans la cour de l'école, à 8 h 20.

[Les accueils du soir]

Dans les écoles maternelles, les accueils du soir fonctionnent à partir de la sortie des classes à 16 h 30, jusqu'à 19h. Dans les écoles élémentaires, ils fonctionnent après l'étude dirigée, de 18h à 19h. Les enfants sont accueillis par le personnel municipal, des activités variées leur sont proposées en attendant l'arrivée de leurs parents. Les inscriptions aux accueils du matin et du soir se font à la Mairie auprès de la Direction Éducation - Jeunesse - Sports.

LES ÉTUDES DIRIGÉES

Elles ont lieu dans les écoles élémentaires de 16 h 30 à 18h. Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

La pause déjeuner dure 2h, de 11 h 30 à 13 h 30. Près de 2 000 repas sont confectionnés et servis tous les jours, à partir d'aliments frais.

Les inscriptions à la restauration scolaire se font à la Mairie auprès de la Direction Éducation - Jeunesse - Sports.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les écoles maternelles

École Eugène Fischer	4-6, allée Pierre Brossolette	01 48 02 74 60	Directeur : Mathieu Thuillier
École Fontenoy	25, allée de Fontenoy	01 48 49 22 23	Directrice : Valérie Lemoine
École Jean Macé	53, avenue Aristide Briand	01 41 55 30 51	Directrice : Bénédicte Roux
École Jules Verne	3-5, avenue Georges Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Jessy Sachet
École Marguerite Léopold	Allée Louis Calmanovic	01 48 02 47 13	Directrice : Sandrine Armand
École Robillard	6-8, allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Mickaël Bouhail

Les écoles élémentaires

École Fontenoy (CP au CE2)	25, allée de Fontenoy	01 48 49 22 23	Directrice : Valérie Lemoine
École Jean Macé (CP au CM2)	18-22, allée du Colonel Fabien	01 41 55 30 51	Directrice : Bénédicte Roux
École Julie-Victoire Daubié	55, avenue Aristide Briand	01 48 02 47 00	Directrice : Isabelle Malhaire
École Jules Verne	3-5, avenue Georges Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Jessy Sachet
École Monceau	25, allée de Fontenoy	01 48 49 11 48	Directrice : Agnès Delouche
École Pierre Brossolette	4, allée Pierre Brossolette	01 48 02 74 55	Directrice : Nadine Gouret
École Robillard (CP au CE1)	6-8, allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Mickaël Bouhail
École de l'Alliance (enseignement privé)	35-37, allée Robert Estienne	01 48 48 16 17	Directrice : Arielle Sasportes

Les collèges

Collège Anatole France	49, avenue Georgette Bach	01 48 49 58 57	Principale : Aline Michel
Collège Éric Tabarly	32, avenue Albert Thomas	01 55 89 15 20	Principale : Marie-Anjes Da Silva
Collège de l'Alliance (enseignement privé)	35-37, allée Robert Estienne	01 48 48 16 17	Principal : Moshe Mechaly

Lycée professionnel

LEP Claude-Nicolas-Ledoux	1, boulevard de Paris	01 48 50 32 00	Proviseure : Anne-Caroline Lorant
---------------------------	-----------------------	----------------	-----------------------------------

[Le RASÉD – Réseau d'Aide Scolaire aux Enfants en Difficulté]

- Écoles de Fontenoy, Monceau et Robillard :
Tél. : 01 48 49 22 99 (numéro du psychologue scolaire)

- Écoles de Brossolette, Fischer, Jean Macé et Léopold :
Tél. : 01 48 47 79 62 (numéro du psychologue scolaire)

- École Jules Verne
Tél. : 01 71 29 12 99

LES ASSOCIATIONS D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Associations habilitées par le Comité Départemental des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

Accompagnement Scolaire des Pavillons - ASP

Président: Patrice Genser – Maison des Services Publics - Claude-Érignac: 1, allée de Berlin

Directrice: Amel Sahli – Tél.: 06 51 08 99 14 – Courriel: amelasp93@gmail.com

L'accompagnement à la scolarité s'adresse à tous les élèves du cours préparatoire à la classe de 3^e, quel que soit le niveau. L'aide apportée aux enfants concerne l'organisation de leur travail, l'utilisation d'outils et l'apprentissage de l'autonomie.

Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture – APJC

Président: Patrick Hervier – 23, allée Etienne Dolet

Tél.: 01 48 02 07 79 – Site: www.apjc.org – Courriel: infos@apjc.org

Public: élèves des classes du CP à la terminale

Les séances sont organisées autour d'un temps collectif ou individuel d'aide aux devoirs. Des activités ludo-éducatives sont proposées pendant l'année avec pour objectif de travailler la confiance en soi en offrant aux enfants et aux jeunes une ouverture culturelle et artistique.

Les lundis et jeudis de 16h30 à 18h30 pour les élémentaires.

Les mardis et vendredis de 17h à 18h30 pour les collégiens.

Soutien des lycéens : selon les disponibilités de chacun les mercredis ou samedis.

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Ces associations disposent de panneaux d'affichage et de boîtes aux lettres à l'entrée des établissements scolaires. Les élections des représentants des parents d'élèves se déroulent à la mi-octobre.

École	Association/Liste	Président/ Référent	Courriel
Brossolette	FCPE	Chloé DARMON-MERCIER	fcpebfcontact@gmail.com
Brossolette	GIPE Les Pavillons-sous-Bois	Delphine BARRE	brossolette@gipelpsb.fr
Eugène Fischer	FCPE	Amélie TOURNE	fcpebfcontact@gmail.com
Eugène Fischer	GIPE Les Pavillons-sous-Bois	Carine ECOURTEMER	fischer@gipelpsb.fr
Fontenoy	Liste de parents *	Angélique HARGER	angelique.harger@gmail.com
Jean Macé	Liste de parents*	Magali FERNANDEZ	tagali93@hotmail.fr
Jean Macé	Liste de parents*	Malika KHERBOUCHE	malika.kherbouche@hotmail.com
Monceau	Liste de parents*	Inès BEN ABDALLAH	ineseyahama@gmail.com
Monceau	Liste de parents*	Selma CLAYSSSEN	s.clayssen@gmail.com
Marguerite Léopold	FCPE	Leslie ANGLADA	anglada.leslie85@gmail.com
Robillard	LIPER	Virginie ROUSSEL	liper.robillard@gmail.com
Robillard	Liste de parents *	Inès BEN ABDALLAH	ineseyahama@gmail.com
Jules Verne	FCPE	Ophélie CHOUKRADI	Julesverne.fcpe93@gmail.com
Collège Anatole France	FCPE	Karima MAHROUG	fcpecollegeanatolefrance@gmail.com
Collège Tabarly	FCPE	Zainab THIERRY	fcpetabarly93@gmail.com
Collège Tabarly	GIPE Les Pavillons-sous-Bois	Agnès BODIN	tabarly@gipelpsb.fr

*Liste de parents Non constituée en association

Adresses utiles

■ Rectorat de l'Académie de Créteil

4, rue Georges Enesco – 94010 Créteil cedex

Tél.: 01 57 02 60 00

■ Inspection Académique de Bobigny

8, rue Claude Bernard

93008 Bobigny cedex

Tél.: 01 43 93 70 50

Courriel: ce.dsden@ac-creteil.fr

■ Circonscription de Livry-Gargan/ Les Pavillons-sous-Bois

Inspection de l'Éducation nationale

48, boulevard Roger Salengro

93190 Livry-Gargan

Tél.: 01 43 30 29 96

Courriel: ce.0931050l@ac-creteil.fr

■ DDEN – Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation nationale

Présidente de l'Union Locale: M^{me} Weintraub

23, rue Jules Vallès – 93190 Livry-Gargan

Tél.: 01 43 30 74 91

Courriel:

dden.seine.saint.denis@gmail.com

nicole.weintraub@wanadoo.fr

■ CIDJ: Centre d'informations et de documentation pour la jeunesse

101, quai Branly – 75015 Paris

Tél.: 01 44 49 12 00

■ CIO: Centre d'Information et d'Orientation

17, rue Auguste Polissard – 93140 Bondy

Tél.: 01 48 47 28 85

Courriel: cio.bondy@ac-creteil.fr

■ Centre de Protection Maternelle Infantile (PMI)

1, allée Louis Calmanovic

Les Pavillons-sous-Bois

Tél.: 01 48 47 93 59



LOISIRS ET SPORTS

Informations : Direction Éducation – Jeunesse – Sports : bureau N° 7 – Hôtel de ville – Tél. : 01 48 02 75 11 /51/73

[L'accueil de loisirs]

■ Fonctionnement

Les centres de loisirs accueillent vos enfants le mercredi et tous les jours pendant les vacances scolaires, de 7 h 30 à 19 h. L'inscription préalable est obligatoire pour l'admission au centre de loisirs, le nombre de places étant limité à l'habilitation accordée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

■ Les centres de loisirs maternels (de 3 à 6 ans)

École Eugène Fisher	2, allée Pierre Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 59
École Fontenoy	25, allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 22 24
École Jean Macé	53, avenue Aristide Briand	Tél. : 01 48 50 17 10
École Jules Verne	1-3, avenue Georges Pompidou	Tél. : 01 48 47 71 90
École Marguerite Léopold	Allée Louis Calmanovic	Tél. : 01 48 49 06 95
École Robillard (3-8 ans)	6-8, allée Robillard	Tél. : 01 48 48 28 34

■ Les centres de loisirs élémentaires (de 6 à 12 ans)

École Jean Macé	16, allée du Colonel Fabien	Tél. : 01 48 50 17 10
École Jules Verne	1-3, avenue Georges Pompidou	Tél. : 01 48 02 15 32
École Julie-Victoire Daubié	55, avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 41 64 17 90
École Monceau	25, allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 11 49
École Pierre Brossolette	4, allée Pierre-Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 57

■ Atout'sports et loisirs (de 12 à 17 ans)

Le centre Atout'sports et loisirs propose aux jeunes pavillonnais des sorties culturelles et sportives pendant les vacances scolaires, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Accueil des jeunes à partir du passage en 6^e et/ou 12 ans.

Tarif adhésion : 6,06 €. Sorties facturées entre 1 et 5 €.

Les inscriptions se font sur le lieu d'accueil, salle Jean Moulin, pendant les vacances scolaires.

Salle Jean Moulin, 164, avenue Aristide Briand – **Tél. :** 01 48 02 75 73

[Association]

■ Association APJC

L'APJC propose des activités de loisirs pour les adolescents de 11 à 14 ans, les mercredis de 18 h 15 à 19 h 45, pour les activités multisports, les samedis de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires.

L'association accompagne les jeunes afin de les rendre acteurs et actrices de leurs temps de loisirs.

La Boussole, espace dédié aux jeunes de 15 à 17 ans, est un temps d'animation, d'ouverture et d'accompagnement à la construction de projets de formations. Cet espace est ouvert les mercredis de 18h à 20h.

Tél. : 01 48 02 07 79



SPORTS

Service des Sports – Bureau n° 7-Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 73 - Fax: 01 48 02 75 32

[Équipements sportifs municipaux]

■ Salle de Sports Lino Ventura

3, allée de Berlin

Tél. : 01 48 02 74 00 – 06 20 09 86 81

■ Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole France

Tél. : 01 48 48 12 43 – 06 03 80 18 36

Équipements :

- 1 terrain de football engazonné
- 1 terrain de football recouvert d'une pelouse synthétique
- 1 gymnase
- 4 courts de tennis couverts (2 en green set, 2 en terre battue)

- 4 courts de tennis extérieurs (2 en dur, 2 en terre battue)
- 1 terrain de basket (extérieur)
- 1 terrain de handball (extérieur)
- 1 stabilisé gris

■ Gymnase Jean Macé

55, avenue Aristide Briand

■ Dojo Michel Declève

7, allée de Berlin

Entrée par le parking de la salle de sports Lino Ventura

Tél. : 01 41 55 03 24 / 06 20 09 86 81

■ Salle de tennis de table

Cour de l'école Jean Macé

53, avenue Aristide Briand

■ Salle de gymnastique de l'Espace des Arts

Place Charles de Gaulle





CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ MUSIQUE, DANSE, ART DRAMATIQUE

77-79, allée Danielle Casanova

Tél.: 01 41 55 1760 – Courriel: conservatoire@lespavillonssousbois.fr



Présent depuis plus de 40 ans, le conservatoire à rayonnement communal Hector Berlioz s'est installé dans les locaux actuels en 2000. C'est une école de musique, de danse et d'art dramatique agréée par le Ministère de la Culture et de la Communication. Sa capacité est de 600 élèves pour 40 enseignants.

Doté d'un auditorium dont l'acoustique est adaptée à la musique de chambre, classique, mais aussi ethnique, le conservatoire accueille des concerts professionnels et organise le festival Voix Mêlées ainsi que le Festival *100 000 Watts* (rencontre des musiques actuelles).

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Le conservatoire est fermé le samedi et dimanche (sauf concerts ou spectacles).

Les préinscriptions et réinscriptions sont enregistrées du 1^{er} au 30 juin. La validation des inscriptions se déroule lors de la dernière semaine du mois d'août.

[Pour les enfants]

■ La musique

La formation musicale : éveil dès la moyenne section de maternelle

Les pratiques individuelles

Observation dès l'entrée en CP

Claviers : piano

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique (dès 9 ans)

Musiques actuelles : guitare électrique, guitare basse, guitare jazz, chant

Percussions : batterie, percussions

Vents : clarinette, saxophone, saxhorn, trompette, flûte traversière

Musique ancienne : flûte à bec, hautbois baroque

Voix : chant lyrique

Les pratiques collectives

Chorale, Maîtrise, Ars Lyrica, Ars chbara

Orchestre : 1^{er}, 2^e, 3^e cycles

Ateliers de musiques amplifiées, Big Band

Ensemble de percussions, guitares, musique de chambre,

FM créativité.

■ La danse

La danse classique et contemporaine

Éveil dès la moyenne section de maternelle

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

■ L'art dramatique

Cycle 1 (enfant) : 9-12 ans

Cycle 2 (adolescent) : 13-18 ans

N.B. : les disciplines sont divisées en trois cycles (de 3 à 5 ans). À chaque fin de cycle, l'élève doit passer un examen afin d'évaluer ses acquis.

[Pour les adultes]

Les pratiques collectives

Ars Lyrica, Chœur adulte, Big Band, danse,

Les pratiques musicales

Instruments

Formation musicale

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

8, allée Robillard – Tél. : 01 48 47 95 54
Courriel : bibliotheque@lespavillonssousbois.fr
Site : lespavillonssousbois.bibenligne.fr

Tout au long de l'année, la bibliothèque, service culturel municipal, vous propose :

- des nouveautés pour tous et pour tous les goûts : romans, documentaires, textes lus, bandes dessinées, mangas, ainsi que de la presse,
- des animations pour tous les âges,
- des espaces de lecture et de travail.

Le jeudi, les bibliothécaires accueillent ou se déplacent dans les classes et les structures partenaires.

L'équipe de la bibliothèque est heureuse de vous accueillir dans ce lieu ouvert à tous.

La bibliothèque est ouverte au public :

- Mardi et vendredi : 14h-18h
- Mercredi et samedi : 10h-18h en continu
- Fermeture le lundi et le jeudi (réception des classes et structures Petite Enfance)

Inscriptions :

Pour emprunter des livres, il est nécessaire de s'inscrire. Vous pouvez télécharger et imprimer les documents nécessaires sur le site de la bibliothèque ou de la ville.

- Inscription gratuite pour les enfants jusqu'à 18 ans et pour les personnes allocataires du RSA.



- Cotisation annuelle 2020 (révisée en janvier 2021) :
 - 4 € pour les adultes pavillonnais
 - 6,20 € pour les adultes non pavillonnais

ESPACE DES ARTS

Salle Philippe Noiret / Spectacle – Cinéma – Exposition / Présidente: Catherine Leconte
144, avenue Jean Jaurès – 93320 Les Pavillons-sous-Bois / Tél.: 01 41 55 12 80

Courriel : espacesdesarts@wanadoo.fr / Site internet : espace-des-arts.fr / Billetterie en ligne : Spectacle : <http://billetterie.espace-des-arts.fr> –

Cinéma : <http://billetteriecinema.espace-des-arts.fr>

Facebook espacesdesarts93, GalerieJBC / Instagram espacesdesarts93, galerie_jbc



L'association a pour mission la diffusion culturelle sur la ville au travers plusieurs disciplines artistiques : spectacle, cinéma et exposition.

Ayant la gestion de la salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts (850 places assises), elle programme des spectacles professionnels de musique, de théâtre, d'humour etc... Chaque année, fin mai, le Pavillons Jazz Festival accueille des artistes de qualité souvent de renommée internationale.

Le cinéma (329 places) est ouvert tous les jours avec en moyenne 4 films à l'affiche par semaine. Il est équipée d'un projecteur Sony 4K, d'un écran de 12 m et offre un son 7.1.

La salle est classée Art et Essai Label Jeune Public et propose une programmation riche entre films populaires et films indépendants. La dynamique est assurée par l'organisation d'événements thématiques autour des films et de nombreuses animations pour les enfants.

Dans la Galerie Jean-Baptiste Claudot située au 1^{er} étage de l'Espace des Arts, sont programmées une dizaine d'expositions par an. Le lieu met un point d'orgue à donner une visibilité aux artistes émergents.

La billetterie est ouverte du lundi au samedi de 14h à 19h30 et le mercredi matin de 10h30 à 12h.



LOCATION DE SALLE

Service Fête et Cérémonies – Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 60 – Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

■ Salle Jean-Moulin

140, avenue Aristide Briand – 93320 Les Pavillons-sous-Bois
(Excepté en juillet et en août - la salle n'est pas disponible à la location pendant la période des vacances scolaires)

Capacité : 80 personnes maximum

Horaires de location : de 10h à 2h du matin

Tarifs 2020* :

- Privés Pavillonnais : 549,59 € • Non-Pavillonnais : 748,62 €
- Associations locales : 275,99 € • Syndics : 142,18 € (salle Jean Moulin, salle du Conseil, salle des Mariages, pour une durée de 2 heures. Au-delà de ce créneau, toute heure entamée sera facturée 71,08 €. Les salles ne peuvent être occupées au-delà de 23h.)

■ La péniche *Le chat qui Pêche*

3 allée de Berlin – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Capacité : 80 personnes maximum

Horaires de location : de 10h à 2h du matin. Ces horaires comprennent la mise en place et le rangement de la salle.

Tarifs 2020 :

- Privés Pavillonnais : 718,31 € • Non-Pavillonnais : 964,59 €
- Associations locales : 564,39 €

* Les tarifs évolueront au cours de l'année 2021. Une communication sera réalisée sur les supports habituels.

APJC - SPECTACLES ET EXPOSITIONS

23, allée Étienne Dolet – 93320 Les Pavillons-sous-Bois / Tél. : 01 48 02 07 79 / Site : www.apjc.org / Courriel : infos@apjc.org

Statut : association

Activités : spectacles de proximité (théâtre, concert, dîner-spectacle, etc.) et expositions.

Au sein d'un espace à dimension humaine, il est possible découvrir les talents d'artistes amateurs ou professionnels, des Pavillons-sous-Bois et d'ailleurs.

L'APJC propose une programmation adaptée à tous les publics.

Dates, horaires et tarifs : selon la programmation. Les adhérents de l'association bénéficient d'un tarif réduit.

Conditions de réservation

Toute demande de réservation doit être réalisée par écrit (au minimum 1 mois avant), en précisant votre identité, vos coordonnées, la date et les horaires de la manifestation, l'objet de la manifestation et le nombre de personnes attendues.

En cas de réponse positive, les documents ci-dessous vous seront demandés :

- Règlement dûment daté et signé par le bénéficiaire.
- Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité à jour et en cours de validité.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Attestation d'assurance Responsabilité civile spécifiant le lieu et la date de la location.

Chèques à fournir, à l'ordre du Trésor Public :

- Montant de l'acompte soit 30 % du prix de la location pour confirmer la réservation.
- Caution dépôt de garantie soit 50 % du prix de la location.
- Ménage : soit forfait ménage soit caution ménage.
- Solde soit 70 % du prix de la location à la remise des clés.

En cas de désistement intervenant moins d'un mois avant la date de location, l'acompte de 30 % restera entièrement acquis à la Commune sauf en cas de force majeure.



Équipements :

- Salle polyvalente modulable (60 places)
- Plateau : 5 m x 5 m
- Parc technique : régie sonore comprenant 2 HP en façade et 2 retours sur scène, console numérique, micros HF et filaires.
- Éclairage : régie lumière comprenant 20 projecteurs 100 W, console.



[La Maison de l'emploi]

**Direction : Valérie Tacq – Place Roger Salengro – 2 bis, allée Henri Barbusse
93320 Les Pavillons-sous-Bois – Tél. : 01 48 02 45 39 – Fax : 01 48 02 24 45
Courriel : maison.emploi@lespavillonssousbois.fr
Horaires d'ouverture au public : 9h 15-12h 30 et 13h 45-16h 30**

■ Propose aux habitants de la ville, de plus de 26 ans et aux étudiants

Des informations et un accompagnement concernant l'emploi, la formation, des conseils à l'élaboration de votre projet professionnel ; un accompagnement et une aide à la définition de votre projet de formation ; une mise en relation avec les entreprises qui recrutent ; une préparation aux entretiens d'embauche ; une aide à la conception de CV et de lettres de motivations.

■ Propose aux entreprises, commerçants et artisans

- **Des actions de recrutement :** aide à l'élaboration de la fiche de poste, prise de l'offre d'emploi, recherche des candidats selon profil, diffusion de l'offre aux partenaires.
- **Des actions spécifiques pour un recrutement en nombre :** sélection des profils, possibilité de réunion collective pour présenter l'entreprise et les postes.
- **Service d'accompagnement ponctuel des salariés des TPE et PME** dans leur mobilité professionnelle un entretien d'informations par rapport au projet professionnel, bilan de compétences, VAE et / ou formation.

[La Maison de l'insertion]

**Direction : Valérie Tacq – Responsable : Marie-Christine Marinho
81, allée Pierre et Marie-Curie – Tél. : 01 41 55 16 57 – Fax : 01 48 49 69 46 – Courriel : maisondelinsertion.psb@lespavillonssousbois.fr
Horaires d'ouverture au public : 9h 15 - 12h 30 et 13h 45 - 16h 30. Fermée le jeudi après-midi**

Les demandes d'inscription au RSA sont effectuées par le service du CCAS situé à la Maison des services publics Claude Érignac ; 1, allée de Berlin

Propose aux Pavillonnais bénéficiaires du RSA (notification écrite)

Un accompagnement professionnel :

Élaboration de parcours, aide à la recherche de formation, d'emploi...

[La Mission locale pour l'emploi des jeunes]

Mission Locale intercommunale Gagny / Villemomble / Les Pavillons-sous-Bois
**Direction : Frédéric DUBUT
Antenne des Pavillons-sous-Bois
Responsable : Valérie Tacq
Place Roger Salengro
Tél. : 01 48 02 45 39
Courriel : maison.emploi@lespavillonssousbois.fr
Horaires d'ouverture au public :
9h 15-12h 30 et 13h 45-16h 30**

La Mission locale intervient dans les domaines de l'emploi, la formation, la santé, le logement et la vie sociale. Elle propose aux jeunes Pavillonnais âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, un accompagnement dans les démarches d'insertion professionnelle (aide à l'élaboration du CV et de la lettre de motivation, du projet professionnel, orientation en formation, mises en relation avec les employeurs...), des réunions d'informations collectives, des ateliers découverte des métiers, des parrainages...

Un accompagnement administratif :

Ouverture de droits, logement, sécurité sociale, budget, courriers...

Un accompagnement santé :

Ouverture des droits, orientation vers des professionnels compétents, soutien moral...



ADMINISTRATION ET SERVICES EXTÉRIEURS / EMPLOI

■ Pôle Emploi

14, rue de la Liberté – 93140 Bondy

Tél.: 39 49

Site : www.pole-emploi.fr

■ ANT : Agence Nationale pour l'Insertion et la Promotion des Travailleurs d'Outre-mer

6, quai de Seine – 93210 Saint Denis cedex

Tél.: 01 48 13 27 27

■ APEC : Agence pour l'Emploi des Cadres

51, boulevard Brune – 75689 Paris cedex 14

Tél.: 0 810 805 805

Site : www.apec.fr

■ CIO : Centre d'Information et d'Orientation

17, rue Auguste Polissard – 93140 Bondy

Tél.: 01 48 47 28 85

■ MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées

7-11, rue Erik Satie – 93000 Bobigny

Tél.: 01 83 74 50 00

■ Conseil des Prud'hommes

1/13, rue Michel de l'Hospital – 93008 Bobigny cedex

Tél.: 01 48 96 22 22

■ DIRECTE Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi.

1, avenue Youri Gagarine – 93000 Bobigny cedex

Tél.: 01 41 60 53 00

■ Inspection du travail 9^e section

38, rue de la République – 93100 Montreuil-sous-Bois

Tél.: 01 49 20 89 23

■ OFPRA : Office de Protection pour les Réfugiés Apatrides

201, rue Carnot – 94120 Fontenay-sous-Bois

Tél.: 01 48 76 00 00

Les marchés forains

Marché de Chanzy

Avenue de Chanzy

- mardi matin
- jeudi matin
- dimanche matin

C'est l'un des plus grands marchés de la Seine-Saint-Denis, installé en plein air sur l'avenue de Chanzy et à proximité de l'avenue Victor-Hugo. Ces deux avenues constituent le principal pôle commerçant de la ville.

Marché de la Basoche

Place Roger-Salengro dite « de la Basoche »

- mercredi matin
- samedi matin

Marché de tradition principalement alimentaire, il est installé sur la place de la Basoche. Une partie est installée en plein air sur la place elle-même et l'autre partie, la plus importante, est abritée par une halle.

Marché des Coquetiers

Angle avenue Franklin et allée Louis-Auguste-Blanqui

- dimanche matin

Situé à la pointe sud de la ville c'est un marché couvert.



CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Maison des Services Publics Claude Érignac – 1, allée de Berlin – 93320 Les Pavillons-sous-Bois – Tél. : 01 48 02 75 63 / 47

Le CCAS est un établissement public autonome géré par un Conseil d'administration constitué pour moitié de représentants d'associations œuvrant dans le champ social.

Le CCAS assure une action générale de prévention et de développement social dans la ville. Il remplit également une mission de soutien et vous orientera éventuellement vers les organismes compétents.

■ Le service Action Sociale instruit les demandes d'aides légales et facultatives :

- domiciliation des personnes sans domicile fixe, en habitat mobile ou habitat précaire,
- réduction des tarifs de cantine et activités périscolaires,
- aide ponctuelle de première nécessité,
- fond de solidarité énergie (EDF, ENGIE),
- fond de solidarité VEOLIA.

Il participe à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale. Par voie de convention avec les autorités compétentes (Conseil Départemental, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie), il assure uniquement l'instruction administrative : soit un rôle d'accueil des demandeurs, d'aide au remplissage des dossiers, de compilation et de validation des pièces justificatives, de transmission à l'autorité chargée de statuer sur la demande dans les cas suivants :

- Allocation Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA).
- Aide aux personnes en situation de handicap (carte mobilité inclusion de stationnement et d'invalidité, allocation adulte handicapée, prestation compensation handicap...),
- Aide Sociale à l'Hébergement (ASH),
- Obligation alimentaire,
- Revenu de Solidarité Active (RSA).

En fin d'année, le service Action Sociale organise un après-midi avec un spectacle et un goûter en faveur des enfants dont les familles sont en difficulté.



CCAS – SENIORS – CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE

Maison des Services Publics Claude Érignac – 1, allée de Berlin – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 75 63 / Fax : 01 48 47 31 37

Le Centre Communal d’Action Sociale propose différents types d’aides destinées aux personnes âgées résidant aux Pavillons-sous-Bois et inscrites auprès de leur service :

■ Service des repas à domicile

Service quotidien de portage à domicile des repas (5 jours ou 7 jours), livrés tous les midis par les restaurants communaux. Le tarif est établi en fonction des ressources.

Public concerné : personnes âgées retraitées.

Contact : 01 48 02 75 56 / 01 72 59 19 17

■ Résidence pour personnes âgées

14, allée de Bragance

Location de logements destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans.

Tél. : 01 72 59 19 17 / 01 48 02 75 56

■ Aides à domicile

Ce service a pour vocation d’aider les personnes âgées dans leurs tâches ménagères quotidiennes, par tranche d’une heure.

Le tarif est déterminé en fonction des ressources et dans certains cas, une partie est prise en charge par les Caisses de retraite.

Tél. : 01 72 59 19 17 / 01 48 02 75 56

■ Service de transport

Le service de transport est destiné aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite accompagnées. Ce service est gratuit et concerne tous les déplacements sur la ville ou dans les communes limitrophes. (Déplacements chez le médecin, le coiffeur, etc.).

Du lundi au vendredi de 13 h 45 à 16 h 45, excepté le mardi après-midi. Prendre rendez-vous 1 semaine à l’avance.

Tél. : 01 48 02 75 56 / 01 72 59 19 17

■ Allocation représentative de service ménager

Cette allocation est destinée à rémunérer les services ménagers effectués auprès des personnes qui en font la demande expresse.

Tél. : 01 72 59 19 17

■ Dossier d’aide sociale

Constitution du dossier d’aide sociale dans le cadre d’une prise en charge financière par le département du placement d’une personne âgée en maison de retraite.

Tél. : 01 48 02 75 63

■ APA : Allocation Départementale Personnalisée d’Autonomie

Cette allocation, versée par le Département, est réservée aux personnes de plus de 60 ans, en perte d’autonomie et sous réserve d’une évaluation médicosociale.

Cette allocation peut servir à payer (en totalité ou en partie) les dépenses nécessaires pour vous permettre de rester à votre domicile (APA à domicile) ou à payer une partie du tarif dépendance de l’établissement médico-social (notamment un Ehpad) dans lequel vous êtes hébergé (APA en établissement).

Tél. : 01 48 02 75 56 ou 01 72 59 19 17

■ Soins à domicile

Une équipe d’infirmières et d’aides-soignantes intervient au domicile de la personne âgée pour les soins.

Le financement de cette aide est pris en charge par la Sécurité Sociale.

Tél. : 01 48 02 21 21

■ Forfait Améthyste

Retrait du dossier auprès du Service Action Sociale.

Le forfait Améthyste du Pass Navigo vous permet d’emprunter les transports en commun sans compter pour un forfait annuel de 48 € maximum. Vérifiez que vous remplissez les conditions de revenus et complétez un dossier.

Tél. : 01 48 02 75 63/47

■ Chèque taxi

Retrait du dossier auprès du Service Action Sociale.

L’allocation de chèque taxi d’une valeur maximale de 182,94 € permet aux personnes retraitées qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun de se déplacer en taxi. (sous conditions de revenus).

Tél. : 01 48 02 75 63/47

■ Animations personnes âgées Sur inscription

- Janvier : après-midi dansant avec dégustation d’une galette (sur inscription à partir de 65 ans).
- Sorties d’une journée au printemps et à l’automne.
- Voyage d’une semaine, au printemps en France ou à l’étranger.
- Spectacle et colis de Noël à partir de 65 ans (retraité) et sur inscription. Justificatif de domicile à fournir.
- Thé dansant un dimanche après-midi par mois à la Salle Mozart de l’Espace des Arts.

Tél. : 01 48 02 75 63/47



STRUCTURES D'ACCUEIL SENIORS

[Accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer: Le Patio]

Le Patio

6, allée de Bragance

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél.: 01 48 49 25 85

Courriel: lepatio@idf.vyv3.fr

Direction: Isabelle Porchel

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Patio a été intégré au groupe VYV.

Ouverture: lundi 10h à 17h et du mardi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Objectifs:

- préserver l'autonomie du patient en lui proposant une simulation cognitive par le biais d'ateliers thérapeutiques,
- prise en charge par des professionnels spécialisés,
- favoriser le maintien à domicile en soulageant les familles.

Capacités: 13 personnes par jour

[Résidence de Bragance]

14, allée de Bragance

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél.: 01 48 50 84 36

Renseignements: s'adresser au CCAS.

Tél. : 01 72 59 19 17 ou 01 48 02 75 56

Structure: Résidence sociale

Cadre:

Vingt-neuf logements adaptés et spécialement équipés pour les personnes âgées ont été conçus afin de concilier indépendance, protection et vie sociale.

Les résidents peuvent partager leurs repas dans un espace commun, des activités sont proposées et un système de télésurveillance relié au bureau de la directrice a été mis en place.

Les demandes d'admission pour la location d'appartement (studio ou deux pièces) sont ouvertes à toute personne retraitée de plus de soixante ans, sous conditions de ressources et sont enregistrées dans les services du CCAS, à la Maison des Services Publics Claude Érnac.

[Résidence Les Clairières]

50, allée du Chevalier de la Barre

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél.: 01 48 47 00 62

Structure: Maison d'Accueil pour les Personnes Âgées Dépendantes (MAPAD), établissement médicalisé en gestion privée, statut conventionné

Tutelle: Conseil Départemental

Capacité: 73 places dont 4 temporaires

Admission: sur dossier médical et administratif

[Résidence Victor Hugo]

Avenue Franklin

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél.: 01 55 89 63 20

Maison d'Accueil pour les Personnes Âgées Dépendantes (MAPAD), établissement médicalisé en gestion privée, statut conventionné.

La résidence ARPAVIE Victor Hugo comprend 81 logements individuels pour l'hébergement permanent (dont 14 en unité spécifique Alzheimer, et 8 en studios communicants) et 3 logements pour l'hébergement temporaire.

L'aménagement d'une unité spécifique pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés permet d'assurer un accompagnement adapté.

Cette unité, située au rez-de-jardin, comprend 14 logements individuels, des lieux de vie (salle à manger et salons où se déroulent repas, ateliers cuisine et diverses activités), des lieux de détente (espace bien-être) et un jardin privatif.

[Structure d'accueil pour personnes handicapées vieillissantes Résidence Virginie]

Allée Virginie

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél.: 01 41 55 29 80

Structure:

Destinée aux personnes handicapées mentales vieillissantes; cette résidence a été créée par l'association l'AIPEI (Association Inter-Communale des Parents d'Enfants Inadaptés).

La résidence Virginie est financée, à la fois par le Conseil Départemental et la DDASS ainsi que par l'association AIPEI et propose un accueil en internat.



LE SERVICE LOGEMENT

Maison des Services Publics Claude Érignac – 1, allée de Berlin – 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 72 59 19 21 – Fax : 01 41 55 30 15
Dépôt en ligne de votre demande de logement social www.demande-logement-social.gouv.fr

[1^{re} demande de logement social]

■ Constitution des dossiers

Les formulaires sont à retirer au service logement (adresse ci-dessus) ou à l'accueil de l'Hôtel de ville.

■ Documents à fournir en photocopie en 1 seul exemplaire

- Carte(s) d'identité ou carte(s) de séjour.
- Livret(s) de famille(s) ou acte de naissance pour les enfants présents sur le territoire.
- Justificatifs de ressources : bulletins de salaire, attestation Pôle emploi (3 derniers mois), attestation CAF à jour (allocations familiales, APL, RSA, AAH, etc.), indemnités journalières (arrêt de travail, congés maladies, congés maternités), pensions de retraite.
- Quittances de loyer (3 derniers mois) ou attestation d'hébergement.
- Attestation de grossesse.
- En cas de divorce : jugement ou ordonnance de non-conciliation.
- Avis d'imposition des 2 dernières années (année en cours moins 2 et moins 1). En cas de déclarations séparées, joindre les avis de chacun des déclarants. Pour les jeunes déclarés avec leurs parents, joindre le dernier avis d'imposition de ceux-ci.
- Pour les propriétaires, joindre l'attestation de mise en vente du bien.

[Renouvellement des demandes de logement social]

■ Procédure

Les demandeurs reçoivent un dossier pré-rempli ainsi qu'un courrier précisant la date avant laquelle ils doivent effectuer leur

renouvellement et une notice explicative.

La constitution du dossier est identique à la 1^{re} demande.

■ Dépôt des dossiers

Sur rendez-vous uniquement au Service Logement, munis des pièces justificatives originales

La validité de la demande est de 1 an. Tout élément nouveau est à indiquer au service afin d'avoir 1 dossier à jour. Les justificatifs sont à fournir sans rendez-vous.

Dès l'enregistrement, les demandeurs détiennent 1 numéro unique (1 seul dossier) valable pour toute la Région Île-de-France.

Dépôt en ligne de votre demande de logement social
www.demande-logement-social.gouv.fr

[Le DALO – Le Droit Au Logement Opposable]

Loi du 5 mars 2007, N° 2007290

Le formulaire doit être retourné, **par courrier uniquement et de préférence en recommandé avec accusé de réception**, accompagné des pièces justificatives à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Commission de Médiation DALO de Seine-Saint-Denis

TSA 30029 – 93736 Bobigny cedex 9

Le dépôt du dossier est un recours pouvant aboutir à une offre de relogement prioritaire en fonction de certains critères.

Sites Internet :

- www.service-public.fr
- www.pref93.pref.gouv.fr



LES ASSOCIATIONS

■ Coup de pouce :

10, avenue Jean Jaurès – 93320 Les Pavillons-sous-Bois
L'association déménagera au début de l'année 2021 et s'installera dans de nouveaux locaux au 86, avenue Aristide Briand.

Courriel : cp.pavillons@free.fr

Tél. : 06 62 57 09 45

L'association Coup de Pouce est une boutique alimentaire réservée aux familles Pavillonnaises les plus démunies, envoyées par les organismes sociaux et socioprofessionnels.

Les personnes reçoivent des denrées alimentaires en échange d'une participation financière qui s'élève à 10 % du montant initial des achats.

Le but de l'association Coup de Pouce est de susciter l'éveil aux notions de solidarité et de partage actif. Elle communique des informations, sur les structures municipales et associatives locales et des conseils, comme par exemple, sur l'utilisation des denrées. La boutique alimentaire est ouverte deux fois par semaine, le jeudi et le vendredi après-midi.

■ Croix-Rouge Française : Délégation locale

5, allée Henri Barbusse – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 50 27 63

La Croix-Rouge Française a pour mission de soulager les souffrances de ceux et celles dont la vie a basculé, de restaurer la dignité des plus fragiles.

■ Les Restos du Cœur :

Antenne des Pavillons-sous-Bois
Avenue de Rosny (ancienne gare SNCF)
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 09 87 19 55 62

■ Secours Catholique :

86, avenue Aristide Briand – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Le Secours Catholique intervient auprès des personnes en difficulté dans la mesure de ses moyens et propose une écoute, un accueil, une entraide et un accompagnement dans les épreuves de la vie.

■ Écrivain Public :

APJC – 23, allée Étienne Dolet – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 07 79

Horaires : Permanences sur rendez-vous le mardi de 18h à 20h, le mercredi de 10h à 12h et le vendredi de 10h à 12h.

Qu'il s'agisse de courriers personnels ou administratifs, si vous êtes dans l'impossibilité d'écrire, les écrivains publics vous accueillent pour une aide ponctuelle.

Adresses et renseignements utiles

■ Assistantes sociales

131-135, avenue Aristide Briand – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 71 29 57 40

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi de 9 heures à 12 heures et de 13h 30 à 17h

Fermé le jeudi après-midi

Le vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13h 30 à 16h

■ CAF : Caisse d'Allocations Familiales

15-17, rue Jean Pierre Timbaud – 93110 Rosny-sous-Bois

Tél. : 0 810 25 93 10

Site : www.93caf.fr

■ CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

195, avenue Paul Vaillant Couturier – 93014 Bobigny

Site : www.bobigny.ameli.fr

Tél. : 36 46

■ DDASS : Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale

Immeuble l'Européen

5 à 7, promenade Jean Rostand – 93000 Bobigny cedex 05

Tél. : 01 41 60 70 00

■ DPAS : Direction de la Protection et de l'Action Sociale

1, Esplanade Jean Moulin – 93003 Bobigny cedex



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

91 avenue Aristide-Briand – 93320 Les Pavillons-sous-Bois – Tél.: 01 72 59 1960 – Fax : 01 48 49 47 65
Courriel : cms@lespavillonssousbois.fr

Le centre municipal de santé a été créé pour faciliter l'accès aux soins à tous et favoriser une médecine de proximité dans le respect du libre choix de l'utilisateur.

Centre de santé polyvalent et conventionné, il regroupe dans un même lieu diverses spécialités médicales, dentaires et de soins paramédicaux.

Le centre de santé organise également des actions de prévention, de sensibilisation et de promotion de la santé : vaccinations, prévention bucco-dentaire.

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h30 /13h30-18h
- Jeudi : 9h-12h30/13h30-19h
- Samedi : 9h-12h

Fermeture annuelle : du 2 au 22 août 2021

[Offre de soins]

Toutes les consultations se font sur rendez-vous

- Chirurgien-Dentiste
- Orthodontiste
- Médecine générale
- Médecine spécialisée
 - Cardiologie
 - Diabétologie
 - Endocrinologie
 - Gynécologie
 - Nutrition
 - Médecine du sport /traumatologie
- Soins Infirmiers : sur prescription médicale
- Sage-Femme :
 - Rééducation périnéale et soutien à l'allaitement
 - Suivi de grossesse
 - Consultation post natale
 - Consultation gynécologique de prévention (frottis, contraception)

[Prise en charge]

Le Centre Municipal de Santé pratique le tiers-payant pour tous les assurés sociaux. Le patient s'acquitte uniquement de la part non remboursée par la Sécurité Sociale (le ticket modérateur). Afin d'en bénéficier, l'assuré doit se munir de sa carte Vitale

Dans les situations suivantes et sur présentation des justificatifs aucune avance de frais n'est demandée pour les actes médicaux (*Les fais de prothèse en chirurgie dentaire et en orthodontie ne sont pas concernés*)

Situation	Justificatif à présenter
Bénéficiaire de la Couverture Médicale Universelle Complémentaire (CMUC)	<ul style="list-style-type: none"> • carte Vitale • attestation CMUC
Bénéficiaire de l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé	<ul style="list-style-type: none"> • carte Vitale • attestation ACS
Bénéficiaire de l'Aide Médicale d'État (AME)	<ul style="list-style-type: none"> • attestation AME
Patient pris en charge à 100 % au titre d'une pathologie lorsque les actes sont en relation avec celle-ci (ALD, invalidité...)	<ul style="list-style-type: none"> • carte Vitale • attestation de sa caisse d'assurance maladie, datant de moins de 3 mois et précisant l'ouverture des droits
Accident du travail ou d'une maladie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • carte Vitale • volet d'accident de travail ou de la prise en charge délivrée par l'employeur
Patient dont la mutuelle a signé une convention avec la Ville	<ul style="list-style-type: none"> • carte d'adhérent • carte de mutuelle à jour

Dans le cas où le patient n'est pas l'assuré social ou s'il ne peut produire les justificatifs, le tiers payant ne pourra être pratiqué et la totalité de l'examen sera à régler par le patient.

Une feuille de soins papier est alors remise pour le remboursement.

Le centre de santé dispose également de conventions avec certaines mutuelles afin de vous permettre la dispense d'avance des frais.

PROFESSIONS MÉDICALES ET PARA-MÉDICALES

[Médecins généralistes]

- **Dr Batard**

7, avenue Aristide Briand
Tél.: 01 48 47 18 68

- **Dr Blondeau**

33, avenue Victor Hugo
Tél.: 01 48 47 78 95

- **Dr Dussart**

189, avenue Jean Jaurès
Tél.: 01 48 48 56 07

- **Dr Faure Ariane - Dr Lootvoet Erik**

106, allée Robillard
Tél.: 01 48 48 49 70

- **Dr Follezou**

33, avenue Victor-Hugo
Tél.: 01 41 55 50 10

- **Dr Lecaille**

Groupe médical, 2, boulevard Roy
Tél.: 01 41 55 19 20

- **Dr Scheinfeld et Dr Brelivet**

83, allée Pierre et Marie Curie
Tél.: 01 48 48 10 62

- **Dr Sellem**

211, boulevard Pasteur
Tél.: 01 48 48 39 48

- **Dr Tahraoui**

33, avenue Victor Hugo
Tél.: 01 48 50 95 42

- **Dr Ton Quoc**

33, avenue Victor Hugo
Tél.: 01 48 49 97 35

- **Dr Dincuff**

7, avenue Aristide Briand
Tél.: 01 48 47 68 58

- **Dr Viola**

94, avenue Jean Jaurès
Tél.: 01 48 48 34 88

- **Dr Wallet**

147, avenue Jean Jaurès
Tél.: 01 48 02 24 22

[Médecins spécialistes]

■ Diététique-Nutrition

Dr Zert-Kamoun

Groupe médical, 2, boulevard Roy
Tél.: 01 41 55 19 20

■ Échographie

Dr Amarengo

Groupe médical, 2, boulevard Roy
Tél.: 01 41 55 19 20

■ Gynécologie

- **Dr Bonneau – Dr Consille**

- **Dr Guimbarde – Dr Kamoun**

- **Dr Labourier – Dr Majorel – Dr Reghis**

Groupe médical, 2, boulevard Roy
Tél.: 01 41 55 19 20

■ Homéopathie

Dr Rotman

8, allée Lazare Carnot
Tél.: 01 48 50 09 27

- **Dr Lecaille**

Homéopathie-Nutrition
Groupe médical, 2 boulevard Roy
Tél.: 01 41 55 19 20

■ Mésothérapie

- **Dr Scheinfeld**

83, allée Pierre et Marie Curie
Tél.: 01 48 48 10 62

■ ORL

- **Dr Aisenberg**

252, avenue Aristide Briand
Tél.: 01 80 89 57 57

■ Pédiatrie

- **Dr Katz**

Groupe médical, 2, boulevard Roy
Tél.: 01 41 55 19 20

■ Rhumatologie

- **Dr Mage**

126, avenue du Président Wilson
Tél.: 01 48 48 27 91

- **Dr Bouché**

2, boulevard Roy
Tél.: 01 55 89 02 04

■ Sport

- **Dr Dussart**

189, avenue Jean-Jaurès
Tél.: 01 48 48 56 07



[Chirurgiens dentistes]

- **Dr Benaïssa Sofian**
83, allée Pierre et Marie Curie – Tél.: 01 48 50 06 44
- **Dr Chemla Jonathan - Dr Basse Sophie**
35, avenue de Chanzy – Tél.: 01 48 02 02 02
- **Dr Charles Jarty**
35, avenue de Chanzy – Tél.: 01 48 48 36 04
- **Dr Thomas Couzoulon**
35, avenue de Chanzy – Tél.: 06 25 43 29 19
- **Dr El Moheb Mohamad**
191, avenue Jean-Jaurès – Tél.: 01 48 48 63 58
- **Dr Lepont-Kordyl Martine**
2, boulevard Roy – Tél.: 01 55 89 06 60
- **Dr Lussato Barbara**
83, allée Pierre et Marie Curie – Tél.: 01 48 50 06 44
- **Dr Mailia Mezi-Kaïbi**
24, avenue Victor Hugo – Tél.: 01 48 48 75 50
- **Dr Party Philippe**
115, avenue Aristide Briand – Tél.: 01 48 48 27 72

[Ambulances]

- **Ambulances l'Eau Vive**
25 avenue John Kennedy – Tél.: 01 48 48 15 15

[Infirmières-infirmiers]

- **Baudras-Douniol Claire- Jourdain Sylvia – Pousset Maëva**
2, allée de Rosny – Tél.: 06 12 01 34 12
- **Bernard-Gartner Annick – Desousa Johnny**
7, avenue Aristide Briand – Tél.: 01 48 48 20 98 / 06 60 68 20 98
- **Boucher Virginie – Monti Rebecca**
100, avenue Jean Jaurès
Tél.: 01 48 48 05 55
- **Cabinet Boritch - Griffit - Soulier**
62 bis, allée Pierre Brossolette
Tél.: 01 48 49 20 82
Boritch: 06 79 72 70 01 – Griffit: 06 77 81 67 57 – Soulier: 07 85 84 80 41

- **Cabinet Brossolette – Cisse Massi – Kamwa Adeline**
66, allée Pierre Brossolette – Tél.: 01 48 48 41 22
- **Hammiche Aberhouche Saloua**
2, boulevard Roy – Tél.: 01 48 47 40 88

[Kinésithérapeutes]

- **Decorce Richard - Rembert François - Roger Vincent**
178 quarter, avenue Jean Jaurès – Tél.: 01 48 49 67 46
- **Duvernois Laurent - Zinetti Catherine**
2, boulevard Roy – Tél.: 01 48 48 77 46
- **Fourage Jean-Luc**
12, avenue du Président Wilson – Tél.: 01 48 47 89 64
- **Gartner Patrick**
7, avenue Aristide Briand – Tél.: 01 48 48 25 60
- **Nassera Nebati**
33, avenue Victor Hugo – Tél.: 06 59 54 81 16
- **Pelage-Jaune Anne**
33, avenue Victor Hugo – Tél.: 01 48 49 31 66
- **Soussan Nathalie**
66, allée Émile Zola – Tél.: 01 48 48 53 09

[Osthéopathie]

- **Bouyat Lucie**
2, boulevard Roy – Tél.: 01 48 49 57 03
- **Djien Yoni**
23 bis, allée Robert-Estienne – Tél.: 06 62 45 98 58
- **Sultan Michel-Charles**
22, allée de Bouvines – Tél.: 06 52 96 04 75
- **Vincent Lucien**
28, allée Pierre Brossolette – Tél.: 06 81 25 62 06
- **Zinetti Anne-Sophie**
2, boulevard Roy – Tél.: 06 60 64 04 92



[Laboratoires d'analyses médicales]

- **Labo. Anal. Médic. Duchenne Guilgar**
4, place de la gare de Gargan – Tél.: 01 55 89 00 90
- **Labo. Anal. Médic. Franklin**
163, avenue Franklin – Tél.: 01 48 02 00 73

[Orthophonistes]

- **Carrascosa Annabelle- Champniers Élodie**
20, allée Henri Barbusse – Tél.: 01 48 48 47 11
- **Chmura Jocelyne**
10, passage de la Main Ferme – Tél.: 01 48 49 86 50
- **Riga Élise**
2, boulevard Roy – Tél.: 01 48 49 00 52
- **Slakmon Carole**
83, allée Pierre et Marie Curie – Tél.: 01 48 02 20 49
- **Volckmann Catherine**
42, allée Pierre et Marie Curie – Tél.: 01 48 49 25 14

[Pharmaciens]

- **Pharmacie de la Basoche**
123, avenue Jean Jaurès – Tél.: 01 48 48 11 87
- **Pharmacie de Chanzy**
1, avenue de Chanzy – Tél.: 01 48 48 10 64
- **Pharmacie de l'Europe**
112, avenue de Rome – Tél.: 01 48 47 42 97
- **Pharmacie du marché**
3, allée Robillard – Tél.: 01 48 48 18 49
- **Pharmacie Todisco**
54, avenue Aristide Briand – Tél.: 01 48 48 12 64
- **Pharmacie Victor Hugo Selari**
35, avenue Victor Hugo – Tél.: 01 48 48 19 00

Urgences après 19 h 30 :

- **Commissariat de police de Bondy**
26 avenue Henri-Barbusse – Tél.: 01 48 50 30 00
- **Commissariat de Livry-Gargan**
2 rue du Consul-Général-Nordling – Tél.: 01 41 70 18 30

[Podologues, pédicures]

- **Boucher Romain**
7, avenue Arsitude Briand – Tél.: 01 48 49 43 39
- **Greselin Arnaud**
126, avenue du Président Wilson – Tél.: 01 48 48 50 59
- **Roux Marie-Agnès**
83, allée Pierre et Marie Curie – Tél.: 01 48 49 76 27

[Psychologues]

- **Caux Catherine**
44 bis, avenue du Général Leclerc – Tél.: 01 48 31 58 08
- **Chmura Sabrina (Neuropsychologue)**
10, passage de la Main Ferme – Tél.: 01 48 49 86 50
- **Dalia Vanessa**
Groupe Médical, 2 boulevard Roy – Tél.: 01 41 55 19 20
- **Harzoune Sona**
2, allée de Rosny – Tél.: 06 52 97 64 02
- **Sportouch Yaël**
Allée du Garde Chasse – Tél.: 07 66 68 07 09

[Sage-femme]

- **Clin Damour Aline**
21, allée du Trésor Perdu – Tél.: 06 60 39 85 92
- **Fenaux Christine - Franbourg Caroline**
10, allée de Bouvines – Tél.: 01 48 49 16 67
- **Hammiche Aberhouche Saloua**
2, boulevard Roy – Tél.: 01 48 47 40 88



ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PUBLICS

[Associations]

■ Association Regard-Vivre à domicile

Assistance aux personnes âgées – gardes d'enfants – possibilités d'aides financières

Tél.: 01 48 66 02 11 – Courriel: regard2@wanadoo.fr

■ CESAP – Le Cap vert

Externat médico-éducatif – Service de soins à domicile pour enfants polyhandicapés

1 à 7, allée de Bragance

Tél.: 01 41 55 19 19

■ France – ADO 93 Seine-Saint-Denis

Dons d'organes et de tissus humains

7, rue Claude Debussy – 93150 Les Blanc-Mesnil

Tél.: 06 60 98 36 62

■ France Alzheimer-Seine-Saint-Denis

Comité local

Centre Marcel Hanra – 49, avenue du Raincy – 93250 Villemomble

Tél.: 01 43 01 09 66

■ Iris Messidor SAMSAH

Structure d'accueil spécifique des personnes ayant une reconnaissance de handicap d'origine psychique distinct du handicap mental.

131, avenue Aristide-Briand – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél.: 01 41 60 14 10

■ Retina France

Maladies de la vue

Site: www.retina-france.asso.fr

[Organismes publics]

■ Centre psychothérapique d'accueil et de crise

13, voie promenade – Bondy (nord) – Tél.: 01 48 49 05 11

■ Centre du soir

21, avenue Léon-Blum – Bondy – Tél.: 01 48 02 10 89

■ Centre médico-psychologique

Pour adultes, adolescents, enfants

86, avenue Gallieni – Bondy – Tél.: 01 55 89 68 00

41 avenue de Verdun – Bondy (sud) – Tél.: 01 48 48 21 70

[Médecine et institutions vétérinaires]

■ Direction départementale des services vétérinaires

Immeuble l'Européen

5-7, promenade Jean Rostand 5^e étage – 93000 Bobigny

Tél.: 01 48 96 93 60 – Fax: 01 48 96 93 70

Avenue Paul Vaillant Couturier – 93000 Bobigny

Tél.: 01 41 60 55 20

■ Clinique Vétérinaire Duprat

77, avenue Aristide Briand – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél.: 01 48 48 48 08

■ École vétérinaire

7, avenue Général de Gaulle – 94700 Maison-Alfort

Tél.: 01 43 96 71 00

Service consultations: 01 43 96 73 73

■ Société centrale canine

Fichier national tatouage

Tél.: 01 49 37 54 54

Identification des carnivores domestiques: <https://www.i-cad.fr/>

Pour joindre I-CAD, plusieurs moyens:

- par téléphone au 0810 778 778 du lundi au vendredi de 08h30 à 17h30
- par mail à contact@i-cad.fr en précisant en objet « urgent – animal perdu »
- via notre site internet www.i-cad.fr, espace « DÉTENTEUR » à l'aide de vos identifiants
- via l'application Filalapat (disponible sur tous les stores) ou le site www.filalapat.fr

■ SPA Gennevilliers

30, avenue Général de Gaulle – 92230 Gennevilliers

Tél.: 01 47 98 57 40



NAVETTE MUNICIPALE														
N°	ARRÊTS	DU LUNDI AU VENDREDI								SAMEDI				
1	Ancien Cimetière	8h20	9h20	10h10	11h00	13h45	14h35	15h25	16h15	8h20	9h20	10h10	11h00	12h00
2	Robert Schuman	8h23	9h23	10h13	11h03	13h48	14h38	15h28	16h18	8h23	9h23	10h13	11h03	12h03
3	Georges Pompidou Centre Commercial	8h25	9h25	10h15	11h05	13h50	14h40	15h30	16h20	8h25	9h25	10h15	11h05	12h05
4	Jules Verne	8h27	9h27	10h17	11h07	13h52	14h42	15h32	16h22	8h27	9h27	10h17	11h07	12h07
5	Jean Monnet	8h28	9h28	10h18	11h08	13h53	14h43	15h33	16h23	8h28	9h28	10h18	11h08	12h08
6	Monthyon	8h29	9h29	10h19	11h09	13h54	14h44	15h34	16h24	8h29	9h29	10h19	11h09	12h09
7	Victor Hugo	8h31	9h31	10h21	11h11	13h56	14h46	15h36	16h26	8h31	9h31	10h21	11h11	12h11
8	Rocroi	8h34	9h34	10h24	11h14	13h59	14h49	15h39	16h29	8h34	9h34	10h24	11h14	12h14
9	Robert Estienne	8h36	9h36	10h26	11h16	14h01	14h51	15h41	16h31	8h36	9h36	10h26	11h16	12h16
10	Gare Gargan / Pavillons-sous-Bois	8h37	9h37	10h27	11h17	14h02	14h52	15h42	16h32	8h37	9h37	10h27	11h17	12h17
11	Haute Futaie	8h38	9h38	10h28	11h18	14h03	14h53	15h43	16h33	8h38	9h38	10h28	11h18	12h18
12	Halte Du Raincy	8h39	9h39	10h29	11h19	14h04	14h54	15h44	16h34	8h39	9h39	10h29	11h19	12h19
13	Mairie Des Pavillons-sous-Bois	8h41	9h41	10h31	11h21	14h06	14h56	15h46	16h36	8h41	9h41	10h31	11h21	12h21
14	Pierre Brossolette – La Basoche	8h42	9h42	10h32	11h22	14h07	14h57	15h47	16h37	8h42	9h42	10h32	11h22	12h22
15	Les Chalets	8h43	9h43	10h33	11h23	14h08	14h58	15h48	16h38	8h43	9h43	10h33	11h23	12h23
16	Brackley	8h44	9h44	10h34	11h24	14h09	14h59	15h49	16h39	8h44	9h44	10h34	11h24	12h24
17	Kennedy	8h45	9h45	10h35	11h25	14h10	15h00	15h50	16h40	8h45	9h45	10h35	11h25	12h25
18	Albert Thomas / Brossolette	8h46	9h46	10h36	11h26	14h11	15h01	15h51	16h41	8h46	9h46	10h36	11h26	12h26
19	Stade Léo Lagrange	8h47	9h47	10h37	11h27	14h12	15h02	15h52	16h42	8h47	9h47	10h37	11h27	12h27
20	Église Saint Augustin	8h49	9h49	10h39	11h29	14h14	15h04	15h54	16h44	8h49	9h49	10h39	11h29	12h29
21	Montmartre	8h50	9h50	10h40	11h30	14h15	15h05	15h55	16h45	8h50	9h50	10h40	11h30	12h30
22	Virginie	8h51	9h51	10h41	11h31	14h16	15h06	15h56	16h46	8h51	9h51	10h41	11h31	12h31
23	Jean Baptiste Clément	8h52	9h52	10h42	11h32	14h17	15h07	15h57	16h47	8h52	9h52	10h42	11h32	12h32
24	Basoche / Pierre et Marie-Curie	8h53	9h53	10h43	11h33	14h18	15h08	15h58	16h48	8h53	9h53	10h43	11h33	12h33
25	Club Yvonne De Gaulle	8h54	9h54	10h44	11h34	14h19	15h09	15h59	16h49	8h54	9h54	10h44	11h34	12h34
26	A.R.P.A.D.	8h55	9h55	10h45	11h35	14h20	15h10	16h00	16h50	8h55	9h55	10h45	11h35	12h35
27	Pierre et Marie-Curie / Balzac	8h56	9h56	10h46	11h36	14h21	15h11	16h01	16h51	8h56	9h56	10h46	11h36	12h36
28	Pavillons de Garde	8h58	9h58	10h48	11h38	14h23	15h13	16h03	16h53	8h58	9h58	10h48	11h38	12h38
29	Général Leclerc / Berceaux de l'Ourcq	9h00	10h00	10h50	11h40	14h25	15h15	16h05	16h55	9h00	10h00	10h50	11h40	12h40
30	Louis Calmanovic	9h01	10h01	10h51	11h41	14h26	15h16	16h06	16h56	9h01	10h01	10h51	11h41	12h41
31	Colonel Fabien	9h02	10h02	10h52	11h42	14h27	15h17	16h07	16h57	9h02	10h02	10h52	11h42	12h42
32	Rond Point Quesnay	9h04	10h04	10h54	11h44	14h29	15h19	16h09	16h59	9h04	10h04	10h54	11h44	12h44
33	Marie-Louise	9h06	10h06	10h56	11h46	14h31	15h21	16h11	17h01	9h06	10h06	10h56	11h46	12h46
34	Claude Érignac / Maire Annexe	9h07	10h07	10h57	11h47	14h32	15h22	16h12	17h02	9h07	10h07	10h57	11h47	12h47
35	Allée De Berlin / Salle De Sports	9h08	10h08	10h58	11h48	14h33	15h23	16h13	17h03	9h08	10h08	10h58	11h48	12h48
36	Nouveau Cimetière	9h09	10h09	10h59	11h49	14h34	15h24	16h14	17h04	9h09	10h09	10h59	11h49	12h49
Fin	Georges Pompidou Centre Commercial				11h52				17h07					12h52

Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction de la circulation.



TRANSPORTS

Navette municipale

- **Itinéraire :** voir plan de circulation en page 40
- **Service :** du lundi au vendredi et le samedi matin.
- Ne circule pas les dimanches et les jours fériés excepté les dimanches d'élection.
- **Service gratuit**

STATIONNEMENT

Depuis 2018, l'amende pénale qui sanctionnait l'infraction au stationnement fixée nationalement à 17 €, est remplacée par une redevance d'occupation du domaine public appelée Forfait Post-Stationnement dit FPS.

■ Le Forfait Post-Stationnement

Le Forfait Post-Stationnement est défini comme la somme due pour la durée maximale de stationnement autorisé.

Pour que ce forfait soit suffisamment dissuasif, pour limiter le non-respect et inciter la rotation des véhicules, la durée maximale de stationnement a été prolongée à 9 heures (au lieu de 8 heures) pour la zone verte et 3 heures 15 (au lieu de 2 heures) pour les zones orange et rouge, avec un montant pour cette nouvelle tranche fixée à 30 €.

En cas de défaut de paiement du stationnement, le FPS sera donc fixé à 30 € pour les trois zones de stationnement.

En cas de paiement insuffisant, le FPS de 30 € sera diminué, conformément à la loi MAPTAM, du montant du dernier ticket de stationnement réglé au sein de la plage horaire de stationnement valable au moment du contrôle.

■ Modalités de paiement du stationnement

- Aux horodateurs, par pièces de monnaie
- Depuis votre smartphone, grâce à la mise en place d'une application. (modalités affichées sur les horodateurs de la ville).

■ Tarifs de stationnement

	Zone rouge <i>(Victor-Hugo/ Chanzy/Basoché)</i> <i>Stationnement autorisé 3 h 15</i>	Zone orange <i>Payant uniquement les jours de marchés (Jean-Jaurès et alentours)</i> <i>Stationnement autorisé 3 h 15</i>	Zone verte <i>Stationnement autorisé 9 h</i>
30 min.	0,60 €		1 heure : 1,30 €
1 heure	1,20 €		2 heures : 2,30 €
2 heures	2,40 €		3 heures : 3,30 €
3 heures	3,60 €		4 heures : 4,30 €
3 h à 3 h 30	30 €		5 heures : 5,30 €
			6 heures : 6,30 €
			7 heures : 7,30 €
			8 heures : 8,30 €
			de 8 h à 9 h : 30 €

[Parking Souterrain Régional]

■ Place Oissery-Forfry

Renseignements : Accueil du parking

Tél. : 01 48 02 86 65

La ville dispose d'un parking souterrain, ouvert tous les jours pour faciliter le stationnement de courte ou de longue durée.

Tarif de référence 1h : 1,20 €

Palier de 15 minutes : 0,30 €

Au-delà de 12 heures, l'heure supplémentaire est facturée 0,40 €.

■ Tarifs des abonnements

Abonnements	Mensuel	Annuel
Permanent individuel auto	50,60 €	556,60 €
Permanent individuel moto	30,80 €	338,80 €
Permanent entreprises et commerçants de moins de 10 salariés, marchands forains	33,00 €	363,00 €
Usager SNCF auto	30,80 €	338,80 €
Usager SNCF moto	19,80 €	217,80 €
Badge (frais de création)		33,00 €
Badge perdu ou cassé (frais de remplacement)		33,00 €



SERVICES TECHNIQUES

Hôtel de ville

Bureau n° 11

Tél. : 01 48 02 75 44/53/93

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Téléprocédures disponibles sur le site Internet de la ville :

www.les-pavillons-sous-bois.fr rubrique vos demandes en ligne

SERVICE VOIRIE

Tél. : 01 48 02 75 44/53/93

Toute occupation et/ou travaux sur le domaine public commun al doit faire l'objet d'une demande d'autorisation délivrée sous forme d'une permission de voirie ou d'un arrêté municipal.

Demande de permission de voirie nécessaire pour toute occupation du domaine public : pose d'un échafaudage, installation temporaire d'une benne ou un dépôt de matériaux, camions de déménagements, installation d'une clôture de chantier etc.

■ Comment l'obtenir ?

Faire une demande en mairie, auprès des services techniques (bureau n° 11).

■ Délai d'instruction

15 jours avant la date d'entrée en vigueur de l'autorisation.

■ Coût

Les autorisations sont soumises à une taxation du domaine public communal, excepté les autorisations relatives aux stationnements des camions de déménagement.

■ Validité

Les autorisations de voirie sont précaires, révocables et délivrées à titre personnel pour une durée déterminée. Elles peuvent être retirées dans l'intérêt de la gestion de la voirie, pour sauvegarder d'autres intérêts de caractère général ou si le bénéficiaire ne respecte pas les prescriptions contenues dans l'autorisation.

■ Obligations du bénéficiaire

Responsabilité des ouvrages et des matériels stationnés, obligation de signalisation de jour comme de nuit, mise en place de protections pour les usagers de la route et des piétons, obligation de réparer les dégâts éventuels causés à la chaussée, obligation d'affichage de l'autorisation.

■ En cas d'infraction

Toute personne ne respectant pas ces dispositions peut être verbalisée par la Police municipale.

PROPRÉTÉ

[Lutte anti-graffiti]

La ville a en charge le nettoyage des graffitis sur l'ensemble des équipements municipaux et peut également assurer le nettoyage des façades des propriétés privées sous certaines conditions :

- Les graffitis doivent se trouver sur une façade en limite du domaine public (sans avoir à accéder dans une propriété privée).
- Les graffitis doivent être situés à moins de 3 mètres du sol et représenter une surface inférieure à 10 m².
- Le support sur lequel se situe le graffiti ne doit pas poser de problème technique. Le demandeur s'engage à renoncer à tous recours envers la ville suite à ces travaux (après diagnostic du support et du graffiti, la ville se réserve le droit de ne pas intervenir).

Formulaire de demande à remplir auprès du service Environnement-Propreté urbaine. Disponible sur le site de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr.

[Dépôts sauvages et déjections canines]

- Afin de lutter contre les dépôts sauvages, les détritiques qui jonchent le trottoir, vous pouvez contacter le service Propreté au 01 48 02 75 93 qui interviendra dès que possible.
- Mise à disposition de sacs pour les propriétaires de chien afin de les encourager à ramasser les déjections. Retrait des sacs, par lot de 10, à l'accueil de l'Hôtel de ville ou à la Mairie annexe.



URBANISME-HABITAT

**Rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville,
allée Étienne Dolet (face n° 38)**

**Tél. : 01 48 02 75 39 ou 01 48 02 75 87
ou service.urbanisme@lespavillonssousbois.fr**

**Accueil du public : de 9h à 12h30
(12h pendant les congés scolaires) et de 13h30 à 18h ;**

**Fermé au public le mardi et le jeudi, maintien de l'accueil
téléphonique.**

[Urbanisme réglementaire]

■ Droit des sols

- Instruction des certificats d'urbanisme, permis de démolir, permis de construire ou d'aménager, déclarations préalables, autorisations de travaux des locaux commerciaux, ERP.
- Gestion des infractions au regard des règles du Plan Local d'Urbanisme(PLU) en vigueur.

■ Affaires foncières

- Gestion du domaine privé de la commune (acquisitions, cessions, biens vacants sans maître...).
- Droit de préemption urbain et commercial. DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner.

[Urbanisme opérationnel]

- Études sur les aménagements projetés ou en cours sur le territoire communal : l'entrée de ville de La Fourche et la requalification des franges urbaines de la RN3, le projet de rénovation urbaine du quartier nord en bordure du Canal de l'Ourcq, le développement de la zone d'activités de la Poudrette.
- Partenariat avec l'EPT Grand Paris Grand Est et la Métropole. (PLUI-PLHI-SCOTI-PMHH).

■ Habitat

Droit pour la lutte contre l'Habitat indigne (permis de diviser, de louer et mise en location)

- Visites.
- Instruction des dossiers.
- Gestion des infractions (saisine du Préfet pour l'application des pénalités financières).

■ Habitat insalubre

- Procédure préalable de médiation.
- Visite
- Rapport
- Saisine de l'Agence Régionale de la Santé.

■ Péril imminent et non imminent

- Saisine du juge pour la nomination d'un expert.
- Visite, arrêté municipal et suivi de la levée de péril.

■ Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité

Commissions de sécurité des établissements recevant du public : commerces (hors catégorie 5), locaux à sommeil, lycées, collèges.

■ Recensement de la population (INSEE)

Organisation et suivi de la collecte des informations qui a lieu chaque année sur la commune.

■ Permanences

- **ADIL, Agence Départementale d'Information sur le logement**, le 1^{er} vendredi du mois au CCAS de 9h à 12h.
- **Rénovation de l'habitat**: le 2^e jeudi de chaque mois à l'Hôtel de ville.



ASSAINISSEMENT

Grand Paris Grand Est, Territoire auquel la ville appartient, est votre interlocuteur sur les questions relatives à l'assainissement

01 41 70 30 06 assainissement@grandparisgrandest.fr

Accueil téléphonique du lundi au vendredi – 8h30 – 12h30 / 14h – 17h

Domaines d'intervention : Entretien et gestion du réseau d'assainissement.

Vous pouvez contacter Grand Paris Grand Est si vous remarquez un dysfonctionnement du réseau d'assainissement : mauvais écoulement, débordement, refoulement, ou si vous souhaitez réaliser un branchement neuf au réseau d'assainissement.

Le règlement du service d'assainissement, applicable à tout usager raccordé, est consultable sur www.grandparisgrandest.fr

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Grand Paris Grand Est est désormais en charge de la collecte des déchets.

Direction Prévention et Gestion des Déchets du Territoire Grand Paris Grand Est – www.grandparisgrandest.fr ou 0800 50 49 36.

[Collectes en porte à porte]

Les bacs doivent être déposés la veille de la collecte **à partir de 19h** et rentrés aussitôt après le ramassage sous peine d'une amende (arrêté 2000/123).

Pour tous problèmes de bacs, vous devez en faire la commande directement auprès de la Direction Prévention et Gestion des Déchets du Territoire Grand Paris Grand Est, via le formulaire en ligne accessible **sur www.grandparisgrandest.fr ou par téléphone 0800 50 49 36.**

■ Emballages/Papiers (bac au couvercle jaune depuis 2019)

Ramassages selon secteur : **mercredi ou jeudi** (voir carte)

Tous les emballages (carton, plastique, métal) et tous les papiers peuvent être déposés dans ce bac au couvercle jaune. En vrac, il est inutile de laver mais il suffit de bien les vider. Bouteilles, flacons, pots, barquettes (en vrac et sans les imbriquer), blisters et films ou sacs en plastiques sont recyclables.

■ Ordures ménagères (Bac vert)

Déchets ménagers non recyclables.

Ramassages selon secteur (voir carte) : **lundi/vendredi ou mardi/samedi**

■ Encombrants

Ramassage selon secteur, **le 2^e ou 4^e mardi de chaque mois**, aux conditions de l'arrêté municipal n° 2009/85. Le dépôt d'objets

encombrants est limité à 1 m³ par foyer et doivent être sortis la veille au soir après 19h et en évitant de gêner la circulation des piétons.

Le service Propreté n'intervient pas en dehors des jours de collecte du prestataire.

Les dépôts d'encombrants sur la voie publique en dehors des jours de ramassage sont strictement interdits et considérés comme dépôt sauvage. Les auteurs sont passibles d'une contravention et devront rentrer leurs déchets à l'intérieur de leur propriété.

Encombrants : déchets solides qui, de par leur taille (volume, densité), ne peuvent pas être pris en charge dans la collecte des ordures ménagères. Exemples : meubles, sommier, planches, jouets de grandes tailles, etc.

Sont exclus : produits de bâtiments publics,



gravats, Hifi, électroménager, informatique, peintures, huiles, pneus, palettes, produits toxiques, huisseries, colles etc.

Vous pouvez déposer ces déchets dans l'une des déchèterie du Territoire afin qu'ils soient traités en respectant l'environnement.

+ d'informations sur www.grandparisgrandest.fr ou 0800 50 49 36.

Déchets végétaux

Ramassage de mi-mars à mi-décembre. Les sacs sont fournis et disponibles dans les déchèteries du Territoire Grand Paris Grand Est. Les déchets végétaux doivent être présentés la veille au soir.

Le contenu doit être visible et identifiable par les agents de collecte.

+ d'informations sur www.grandparisgrandest.fr ou 0800 50 49 36.

Déchets végétaux : coupes, tontes et élagage. Les petits branchages doivent être fagotés et disposés à côté des sacs. Les branchages ne doivent pas excéder 5 cm de diamètre.

Les branchages doivent être réunis en fagots d'1m50 de long et de 6 cm de diamètre maximum (Ficelés avec un lien naturel).

Les déchets végétaux peuvent également être déposés dans les déchèteries du Territoire Grand Paris Grand Est.

[Collectes en apports volontaires]

■ Conteneurs à verre

Répartis sur les voies publiques de la ville, ils n'acceptent que les emballages en verre (bouteilles et pots).

■ Conteneurs à vêtements

Les vêtements doivent être déposés en sacs dans les conteneurs répartis sur différents points de la ville. Sont acceptés : vêtements, chaussures, linge de maison, petite maroquinerie et jouets.

■ Récipients à toner

À la Mairie, à la Maison des Services Publics Claude Érignac,

Pour les cartouches de Toner des imprimantes et des photocopieurs, la collecte est réalisée au profit d'une association pour les personnes handicapées.

■ Piles

Des boîtes sont à votre disposition à l'Hôtel de ville, à la mairie annexe et à la déchèterie.

[Déchèterie intercommunale aux Pavillons-sous-Bois]

Boulevard de Paris

Jours et horaires d'ouverture :

- **mardi mercredi vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**
- **jeudi fermée**
- **samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h**
- **dimanche de 9h à 13h**

L'accès au quai n'est plus autorisé 15 minutes avant l'heure de fermeture.

La déchèterie est fermée les jours fériés.

Pour obtenir une autorisation d'accès, remplir le formulaire en ligne sur grandparisgrandest.fr et fournir les pièces justificatives demandées : carte d'identité

ou d'un passeport ; justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, factures d'électricité ou de gaz) et carte grise du véhicule.

Le Réseau de déchèteries est soumis à un règlement intérieur fixant l'ensemble des conditions d'accès, de circulation et d'utilisation des équipements ainsi que le rôle des agents d'accueil. Le document est consultable auprès de l'agent d'accueil et sur grandparisgrandest.fr.

À noter :

- l'accès au réseau de déchèteries est réservé aux particuliers résidant sur le Territoire de Grand Paris Grand Est (hors Gournay-sur-Marne et Montfermeil) ;
- dépôt limité à 1 m³ par jour et jusqu'à 4 m³ par semaine maximum.
- droit à 52 passages/an sur l'ensemble des déchèteries du territoire.
- accès interdit aux professionnels.
- seuls les véhicules de tourisme ne dépassant pas 1,90 m de hauteur sont autorisés à pénétrer dans les déchèteries. Les véhicules utilitaires sont interdits.

Dans le cas d'un particulier souhaitant utiliser un véhicule dépassant ces prescriptions, il devra émettre une demande de dérogation au préalable sur grandparisgrandest.fr

Les usagers des Pavillons-sous-Bois ont désormais accès à toutes les déchèteries du Territoire Grand Paris Grand Est.

+ d'informations sur www.grandparisgrandest.fr ou 0800 50 49 36.



[ACAMB – ASSOCIATION DES ARTISANS COMMERÇANTS MAIRIE-BASOCHÉ]

Présidente : Sonia Sabino

Hôtel de ville

Place Charles de Gaulle

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 50 79 87 80

Courriel : brocantelabasoche93320@gmail.com

Activités : Promotion du commerce local

Cotisation annuelle : 100 €

[ADEZIPP – ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE LA POUDRETTE AUX PAVILLONS-SOUS-BOIS]

ZI de la Poudrette

34, allée du Luxembourg

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Max Eggenscheviler

Tél. : 01 55 89 15 15

Fax : 01 55 89 15 19

Activités : Permettre aux industriels de la zone de faire vivre leurs projets de vie en commun (sécurité, propreté, circulation, communication, convivialité).

[ADVC93 – ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS ORPHELINS DE LA SEINE-SAINT-DENIS]

Présidente : Maria Jeanney

73, allée Danton

93190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 88 22 78

Courriel : advc93@orange.fr

Site : favec.org

Permanence : le 1^{er} jeudi du mois à l'Hôtel de ville de 16h à 17h-bureau du GEPC

Activités : Informations, aide aux veuves et veufs pour les démarches administratives liées au veuvage et pour une meilleure intégration dans un nouvel environnement familial, social et professionnel.

Prise en compte des droits et mesures de protection auprès des pouvoirs publics.

Écoute et réconfort après la douloureuse épreuve du veuvage.
Conseils de prévention au veuvage

Cotisation annuelle 2020 : 28 €

[AIPEI – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTÉS]

Président : Patrick Wulliack

4, allée des Fougères

93340 Le Raincy

Tél. : 01 43 81 10 80

Courriel : president.asso@aipei.fr - patrick.wulliack@aipei.fr

Site Internet : www.aipei.fr

Activités : Création et gestion d'établissements pour personnes handicapées mentales.

[ACVH ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE VICTOR-HUGO]

26, avenue Victor Hugo

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Site : <http://associationdescommercantsvictorhugo.20minutes-blogs.fr>

But : dynamiser le commerce et l'artisanat en proposant différents événements tout au long de l'année.

[AMDT – AMICALE DES MÉDAILLÉS ET DÉCORÉS DU TRAVAIL DE LA SEINE-SAINT-DENIS]

Président : Denis Bataille

BP 5 – 93250 Villemomble

Tél. : 01 43 01 00 62

Permanence : sur place et par téléphone, le mardi de 14 h 30 à 17h, sauf pendant les vacances scolaires

Activités : assistance, conseils et traitement des dossiers de demande personnelle d'attribution de médailles d'honneur du travail pour les personnes ayant travaillé 20 ans et plus.

Participation à deux cérémonies de remise des médailles d'honneur du travail par an à l'Hôtel de ville.



[APF FRANCE HANDICAP-93]

Président : Alain Rochon

Directeur : Patrick Lafon

Délégation départementale

17 rue des Berges

93500 Pantin

Tél. : 01 48 10 25 35

Courriel : dd.93@apf.asso.fr

Site Internet : www.apf-francehandicap.org

Activités : APF France handicap est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Elle rassemble aujourd'hui 100 000 acteurs : adhérents, élus, salariés, bénévoles et volontaires, usagers, sans compter ses dizaines de milliers de donateurs, donatrices et sympathisants.

APF France handicap porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire.

L'association agit contre les discriminations et pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

APF France handicap intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne avec ses 550 structures réparties sur tout le territoire.

L'association agit dans différents domaines :

- La représentation, la défense et le soutien à titre collectif et individuel des personnes en situation de handicap, et la lutte contre les discriminations ;
- L'action de groupe contre toutes les formes de discriminations dont sont victimes les personnes en situations de handicap devant toute juridiction ;
- La pleine et effective participation à la société des personnes en situation de handicap sur la base de l'égalité avec les autres ;
- L'amélioration de la réponse aux besoins, de la situation sociale et matérielle, de l'état de santé, à tous les âges de la vie, des personnes en situation de handicap ainsi que de leur famille et leurs proches aidants.
- Ainsi que des propositions d'activités de loisirs

Permanences : Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Cotisation annuelle : 25 €

[APJC – ASSOCIATION PAVILLONNAISE POUR LA JEUNESSE ET LA CULTURE]

Président : Patrick Hervier

23, allée Étienne Dolet – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 07 79

Site : www.apjc.org

Courriel : infos@apjc.org

Ouverture : lundi et samedi de 14h à 19h, mardi au vendredi de 14h à 20h (sauf lors des vacances scolaires fermeture à 19h), et le mercredi de 10h à 12h30.

Buts et activités : animations socioculturelles, sportives, sociales et de proximité. Actions locales et développement social : accompagnement à la scolarité, ateliers socio-linguistiques, expositions, dîners/ débats, repas de quartier, sorties familiales, actions de proximité, écrivain public, LAEP.

Activités enfants : anglais par le jeu, multi-activités (dessin-peinture, éveils corporel et musical), hip-hop, modém' jazz, théâtre, Capoeira, Music-Hall/cabaret, éveil corporel, dessin-peinture et p'tits scientifiques.

Activités adolescents : anglais, dessin/peinture, espaces jeunes, (sorties, découvertes multi sports...) centre de loisirs, hip-hop, danse modém' jazz, théâtre, Capoeira, Music-Hall/cabaret.

Activités adultes : guitare, danse modém' jazz, théâtre, anglais, dessin/peinture, yoga, scrabble, danses de salon, danse country, musique (studio de répétition), escapades et découvertes, jeux de rôle, Music-Hall/cabaret, Zumba, passions créatives, sophrologie, club arc-en-ciel, méditation de pleine conscience, capoeira, couture, French country & danses celtiques.

[ASP – ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS]

Président : Patrice Genser

Directrice : Amel Sahli

Maison des Services Public Claude Érignac

1, allée de Berlin – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 51 08 99 14

Courriel : amelasp93@gmail.com

Adresses des locaux : 57, avenue Aristide Briand

110 -112, avenue Aristide Briand (Résidence sociale)



Salle d'exposition du collège Anatole France

Cotisation annuelle : 5 €

But : soutien aux enfants et aux adolescents scolarisés aux Pavillons-sous-Bois, pour les aider à faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons. L'accompagnement scolaire s'adresse à tous les élèves du cours préparatoire à la classe de 3e, quel que soit le niveau. Les séances d'aide aux devoirs ont lieu dans les locaux de l'association.

Activités annexes : informatique, Internet, sorties éducatives

Appel aux bénévoles : afin d'assurer sa mission, l'ASP recherche constamment des bénévoles disponibles à raison d'une heure ou plus par semaine, entre 17h et 19h, hormis le dimanche et les vacances scolaires.

[ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES]

Maison des Anciens Combattants

69, allée Pierre Brossolette – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 49 31 68

- **FNACA**

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie

Président : Jean-Claude Petit

Maison des Anciens Combattants

Tél. : 01 48 48 85 66

- **Le Souvenir Français**

Comité des Pavillons-sous-Bois

Maison des Anciens Combattants

Président : Jackie Simonin

Vice-Présidente : Anne-Marie Lepage

Tél. : 06 07 38 31 79

Association patriotique distincte des associations d'Anciens Combattants, ouverte à tous.

Sa vocation est de conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée, d'entretenir leurs tombes et de transmettre le flambeau aux jeunes générations.

Participation aux commémorations et organisation chaque année, d'un voyage avec les classes de CM2 de la ville sur des lieux de mémoire.

- **UFAAC**

Union Française des Associations d'Anciens Combattants

Président : Joseph Olivero - Porte Drapeau

Maison des anciens combattants

Tél. : 01 48 48 96 90 ou 06 82 36 20 95

- **FNDIRP**

Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes

Président : Guy Morvan

12, avenue Jean Zay – 93190 Livry-Gargan

Tél. : 06 03 28 81 14

Courriel : papyguitou@dbmail.com

[ATOUT CHŒUR DES PAVILLONS-SOUS-BOIS]

Club chorale

Présidente et Cheffe de chœur : Béatrice Gratton

Adresse postale : 13, allée de Bragance

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 78 99 17 91

Activités : Chorale d'amateurs au sens étymologique du terme, chorale de gens qui aiment ! Qui aiment chanter, partager, découvrir, tisser des liens, au fil des répétitions les mardis après-midi, salle Jean Moulin des Pavillons-sous-bois.

Dans la détente et la bonne humeur, chacun vient travailler avec le collectif, son souffle, sa respiration, sa voix, son écoute, sa mémoire... et se réjouit de chanter, tous ensemble !

Que chante cette chorale ? De tout ! Du classique à la chanson française, avec des arrangements polyphoniques adaptés.

Le but est de partager avec un public le fruit de ce travail dans une salle de concert, comme l'auditorium du Conservatoire Berlioz qui nous a accueillis déjà à deux reprises.

Atout Chœur se réjouit également de chanter à quelques fêtes et cérémonies de la ville des Pavillons-sous-Bois.

Cotisation annuelle : 20 euros (avec partitions ou paroles des chants)

[AYITI TIMOUN ANVIVIV]

Présidente : Emmeline Do

Objet : parrainage des orphelins d'Haïti

Courriel : assoc.anviviv93@gmail.com

Notre but est de promouvoir la solidarité envers Haïti sous diverses formes en développant des activités de parrainage, d'animation à caractère culturel et social. Nous organisons des rencontres festives



et gastronomiques, en direction des enfants orphelins d'Haïti. Nous vous invitons à nous contacter par courriel.

Pour faire part de vos souhaits, envies, idées mêmes les plus farfelues pour réaliser à plus ou moins long terme. Vous pouvez également nous rejoindre via Facebook.

<https://www.facebook.com/Association-Ayiti-Timoun-Anviviv-143482032952861/>

ainsi que sur Helloassoc.com pour recueillir les dons.

[BADMINTON CLUB PAVILLONNAIS ET RAINCÉENS 93]

Président : Axel Berger

Courriel : bad.bcp93@gmail.com

Site : www.bcpr93.fr

Lieu des cours : Salle de Sports Lino Ventura, 3 allée de Berlin et gymnase Léo Lagrange. Le Raincy : gymnase omnisports.

Contacts : Tél. : 06 10 62 41 27

Activités : Pratique du badminton en découverte, loisir et compétitions. De 7 à 77 ans.

Cotisation : 150 €

[BIBLIOTHÈQUE SONORE]

L'association des Donneurs De Voix permet aux personnes empêchées de lire d'avoir accès à la lecture : chez vous, devant votre ordinateur, muni d'un micro-casque, vous lisez des ouvrages que vous choisissez, ou que vous prenez à la bibliothèque sonore d'Aulnay-sous-Bois. Vous les enregistrez sur une clé USB que vous remettez ou envoyez aux bénévoles qui les transfèrent sur CD afin que les livres soient accessibles aux audio lecteurs comme dans toute bibliothèque.

Contact : Jean-Marie Ettendorff

Tél. : 01 48 69 69 68

1, rue René Contensin BP37 – 93600 Aulnay-sous-Bois

Site Internet : www.bsaulnay.fr

Courriel : bsaulnayadv@gmail.com

[CASA DE TRAS-OS-MONTES]

Président : Manuel Mina-Fernando

Adresse postale : 64, allée Pierre et Marie Curie
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 07 81 08 40 20 / 06 62 01 16 38 / 06 58 07 80 75

Courriel : lhetancheite@gmail.com

Activités : Association Franco-Portugaise de folklore.

- Repas dansant 1 fois par mois.
- 1 groupe de danse folklorique : 45 personnes.
- 1 groupe de tambour : 25 personnes.
- Festival Folklorique.

Permanences : un vendredi sur deux de 14h à 16h à l'Espace des Arts

Cotisation annuelle : 20 € par couple.

[CPCP - CERCLE PHILATÉLIQUE ET CARTOPHILE PAVILLONNAIS]

Président : Michel Paulin

Hôtel de ville, place Charles de Gaulle

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Espace des Arts, 2^e étage place Charles de Gaulle

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 37 44 ou 06 87 72 51 46 ou 01 48 48 25 91

Contacts : Michel Paulin, Gérard Momulo, Dominique Pambrun

Courriel : nisetete93@aol.com

Activités : Initiations philatéliques et/ou cartophile, échanges de pièces de collection entre adhérents, informations, possibilités d'acquérir à des prix intéressants tous objets philatéliques et cartophiles et consulter une bibliothèque spécialisée. Participation à des salons ou à des expositions, conférences, débats.

Réunions : un samedi sur deux, suivant le calendrier établi (prière de se renseigner sur place ou par téléphone), de 14 h 30 à 17h.

Cotisation annuelle : adultes : 23 € ; moins de 18 ans : 4 € ; couples : 30 €

[CLUB ÉVASION 93 - RANDONNÉES, NATURE, CULTURE]

Président : Pascal Pizeine

Adresse siège : Club Évasion – BP 80

93320 les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 07 35 04 20

Courriel : c.evasion93@gmail.com

Site Internet : club-evasion93.blogspot.fr

Activités : randonnées



[CLUB YVONNE DE GAULLE]

Présidente : Marie-Claire Peyrèbère
39, allée Jean-Baptiste Clément
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 48 25 02

Courriel : cydg@orange.fr

Site : <http://clubyvonnedegaulle-monsite-orange.fr>

Activités : Club loisirs à partir de 50 ans.

La diversité des activités proposées a pour but d'offrir aux personnes retraitées ou préretraitées des activités de plein air.

Belote – Tarot – Yoga – Relaxation – Sophrologie – Tai-Chi – Chi Gong – Internet – Peinture Dessin – Esthétique – Billard – Initiation Danse – Tennis de table – Travaux Manuels – Vélo & VTT – Ciné Club – Anglais – Bowling – Loto – Billard – Sorties – Voyage – Soirées à thème – Pétanque – Atelier d'écriture – Bal – Contes & Légendes.

Permanences : du lundi au vendredi : hiver de 13 h 30 à 17 h 30 été de 14h à 18h

Cotisation annuelle : 25 €/an Pavillonnais – 28 €/an non Pavillonnais

[CCFD TERRE SOLIDAIRE – DÉLÉGATION DE SEINE-SAINT-DENIS]

Maison Diocésaine Guy Derobaix

6, avenue Pasteur
93140 Bondy

Courriel : ccfd93@ccfd-terresolidaire.org

Tél. : 01 48 02 48 75

Activités : le CCFD, depuis 1961, soutient les actions de développement à long terme afin de réduire les problèmes de malnutrition, de santé, d'éducation dans les pays en voie de développement. Sur le terrain, il apporte son aide à des groupements et des associations locales, qui assument la réalisation des projets. Il a ainsi tissé, dans le monde, un important réseau de partenaires.

[CROIX-ROUGE FRANÇAISE - Unité locale de l'Ourcq]

Président : Franck Gazzoli

Directeur local de l'urgence et du secourisme : Vincent Henry
249, rue de Meaux – 93410 Vaujours

Tél. : 01 48 61 83 01

Antenne des Pavillons-sous-Bois : 5, allée Henri Barbusse

Tél. : 01 48 50 27 63

Courriel : ul.ourcq@croix-rouge.fr

Site : www.croix-rouge.fr

Permanences : 1^{er} et 3^e lundis du mois, 3^e mercredi du mois de 14h à 17h (vêtements), mercredi et samedi de 10 à 12h

But : elle reçoit les dons et distribue les aides multiples à son local des Pavillons-sous-Bois plusieurs jours par semaine.

Activités : l'antenne locale est rattachée à la maison Croix-Rouge de l'Ourcq située à Vaujours où se déroulent les formations Premiers Secours Civiques de niveau 1.

L'équipe participe à toutes les activités et actions de la Croix-Rouge Française. Elle recrute localement toutes personnes susceptibles d'être intéressées pour intégrer les équipes sociales et secouristes.

Elle organise deux ventes par an : en automne pour les livres, au printemps pour la braderie.

[DLDP - DÉFENSE DES DROITS ET DES LIBERTÉS AUX PAVILLONS-SOUS-BOIS]

Président : Jacques Dewaele

134, avenue Jean-Jaurès
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : dldp@free.fr

But : défendre un urbanisme à visage humain, sans expropriation douloureuse, dans le respect de la propriété privée aux Pavillons-sous-Bois

Philosophie : la DLDP est une association apolitique qui œuvre à être une force de proposition, dans l'intérêt de tous et dans les domaines qui sont les siens aux Pavillons-sous-Bois.

[DOUCE GYM GYMNASTIQUE VOLONTAIRE]

Président : Thierry Pionnier

27, allée du Rendez-vous – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 73 41 56 84

Courriel : viviane.pionnier@gmail.com

Affiliation : Fédération Française d'Éducation physique et de Gymnastique Volontaire.

But : conserver une activité physique raisonnable mais stable et permanente pour rester en bonne santé, et retarder autant que possible la survenue des petits problèmes souvent liés à l'âge.



Activités : gymnastique raisonnée 2 fois par semaine pendant une heure

Cours le lundi de 10 h 30 à 11 h 30 et le jeudi de 9 h 30 à 10 h 30 à l'Espace des Arts, studio de danse, 2^e étage.

[ESPACE DES ARTS]

Présidente : Catherine Leconte

Espace des Arts

144, avenue Jean Jaurès

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 12 80

Site : www.espace-des-arts.fr

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

billetterie en ligne : <http://billetterie.espace-des-arts.fr>

Facebook [espacedesarts93](https://www.facebook.com/espacedesarts93), GalerieJBC/Instagram [espacedesarts93](https://www.instagram.com/espacedesarts93), [galerie_jbc](https://www.instagram.com/galerie_jbc)

Salle Philippe Noiret / Spectacles - Cinéma - Expositions

Activités : cinéma, spectacles, expositions, actions culturelles

Cotisation : 12 € carte adhérent

[ESPOIR POUR LE CANCER]

Présidente : Jocelyne Paignon

Mairie du Raincy

121, avenue de la Résistance

93340 Le Raincy

Tél. : 06 75 12 21 69

Courriel : jocelyne.paignon@orange.fr ou espoirpourlecancer@orange.fr

Site Internet : www.espoirpourlecancer.org

Activités : l'association a pour mission d'apporter un soulagement concret aux services d'oncologie des hôpitaux du Raincy-Montfermeil et Jean Verdier.

Cela se matérialise par l'acquisition d'appareils médicaux qui sont remis, personnellement, aux médecins concernés. Grâce aux dons, de nombreuses améliorations ont facilité le séjour des patients et de ceux qui les soignent.

Cotisation annuelle : 30 € pour une personne seule et 40 € pour un couple.

[FEMMES FORTES]

Présidente : Linda Hamachi

Adresse postale : 2, allée Olivier – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 13 26 95 42

Courriel : femmefrte@gmail.com

Site Internet : <https://www.facebook.com/assofermesfrte/>

Activités : accompagnement et soutien aux femmes touchées par la maladie et/ou en situation de handicap via des animations (repas, sortie, conférence, atelier), voir programmation.

Cotisation annuelle : montant libre

[FRANCE-ADOT 93 - Dons d'Organes et de Tissus humains]

Responsable du département de la Seine-Saint-Denis :

Christine Ledroit

1, avenue du Général Dodds – 75012 Paris

Tél. : 01 40 04 90 89

Courriel : adot-78-92-93-94@orange.fr

But : permettre les remplacements d'organes défaillants par des organes sains ou des greffes de tissus pour que les malades puissent continuer à vivre ou vivre mieux.

[HORIZON CANCER]

Présidente : Josianne Garcia

36 ter, rue du Général de Gaulle – 93370 Montfermeil

Tél. : 01 43 32 79 77

Courriel : horizon-cancer@wanadoo.fr

Cotisation : 10 €/ an pour toutes les activités proposées.

Site : www.horizon-cancer.org

Permanence : 2^e mercredi du mois de 14h à 16h à l'Hôtel de ville (local à côté de l'accueil), des Pavillons-sous-Bois.

But : écouter, aider et soutenir les personnes touchées par le cancer et leur famille, traitement de tous les problèmes à l'exception des aspects médicaux.

Activités : appels téléphoniques, aides financières (loyer, EDF...), visites hebdomadaires des bénévoles dans les centres hospitaliers; groupes de paroles avec un psychologue, ateliers créatifs, sophrologie, Qi Gong...



[HÔTEL SOCIAL 93 – SAMU SOCIAL]

ABRI Groupe

Le groupement ABRI est né en 2011 de la réunion de deux associations « loi 1901 » œuvrant sur le département de la Seine-Saint-Denis dans le secteur sanitaire et social.

Référent Communication :

Didier Rengade (rengade.didier@abri-groupe.org)

33, boulevard Robert Schuman – 93190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 81 85 22

ABRI regroupe 2 associations d'hébergements dont :

- **L'Hôtel Social 93** : l'association compte aujourd'hui 21 structures d'hébergement sur le 93 (Centre de stabilisation, CHRS, résidence sociale, etc.) ou services dédiés aux personnes vivant dans la rue (la Boutique solidarité, le Samu social 93 : ce service agit au moyen d'équipes mobiles qui assurent en soirée 7 jours sur 7 une aide sur le terrain « les Maraudes ». Le service opère exclusivement sur le périmètre du département de la Seine-Saint-Denis).

- **La Main Tendue** : L'association, fondée en 1945, a pour vocation essentielle d'apporter à des personnes en difficulté, une prise en charge et un accompagnement professionnel au travers de ses 11 structures d'hébergement.

Le groupement **ABRI** participe annuellement au plan hiver et gère également des services dont deux sont implantés aux Pavillons-sous-Bois :

La chaumière Diffus (gestion d'appartements) et le **PAVL** – Pôle d'Accompagnement Vers le Logement (suivis de dossiers).

Pour tous renseignements, merci de contacter le secrétariat, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h au 01 43 81 85 22 (pas d'accueil physique).

[LA HALLE DES CRÉATEURS]

Présidente : Valérie Moy-Creuzet

Adresse postale : 85, allée Pierre Brossolette

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 84 80 40 42

Courriel : contact@creationsgate.com

Site Internet : <https://creationsgate.com>

Activités : Cette association à but non lucratif regroupe des

professionnels créateurs, artisans et artistes. Elle organise ainsi des marchés et des expo-ventes ouverts au public de manière régulière dans la Halle du marché des Coquetiers.

Permanences : L'association peut être contactée à tout moment par téléphone ou par mail.

Cotisation : La participation à un marché organisé par la Halle des créateurs coûte 10 euros. Elle permet de couvrir les frais d'organisation.

[LE CERCLE DES LECTEURS]

Présidente : Geneviève Neubig

Hôtel de ville – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 20 36 80 71

Courriel : b.neubig@wanadoo.fr

Activités : Réunions mensuelles conviviales, permettant des discussions et des échanges sur des centres d'intérêt très variés : livres, cinéma, théâtre, musique, actualité, voyages.

Lectures d'ouvrages contemporains- littérature, histoire, philosophie. Publication régulière d'une rubrique dans le magazine municipal pour présenter des ouvrages lus par les membres de l'association.

Organisation de la semaine de la Francophonie, chaque année au mois de mars, avec la collaboration du Photo club pavillonnais. Exposition dans la galerie J.B. Claudot, soirée festive.

Si vous aimez lire et exprimer vos choix, vos goûts, vos impressions, rejoignez le Cercle. Vous serez les bienvenus.

Association ouverte à tous, adhésion gratuite.

[LES QUILLEURS D'ÉLITE MÖLKKY CLUB LES PAVILLONS-SOUS-BOIS]

Président : Fabien Mignot

Siège : 2 allée des Archers – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Activité : Jeux de Mölkkky et autres jeux d'adresse en extérieur et intérieur. À partir de 5 ans. Aucune condition physique n'est requise.

Lieux d'entraînement : Stade Léo Lagrange

Cotisation annuelle : 20 € (adulte), 15 € (enfants de 5 à 18 ans)

Contact : **Fabien Mignot, Président** : 06 30 28 44 63

Courriel : lesquilleursdelite@hotmail.com

Facebook : Les Quilleurs d'Élite Mölkkky Club des Pavillons-sous-Bois



[LES RESTOS DU CŒUR]

Antenne des Pavillons-sous-Bois

87, allée de Rosny (ancienne gare SNCF)

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 09 87 19 55 62

La mission principale des Restos du Cœur consiste à assurer une aide alimentaire aux personnes démunies. Celles-ci sont accueillies dans un cadre agréable et chaleureux, les mardis entre 9h et 11h en inter campagne, les mardis et jeudis entre 9h et 11 h 30 en campagne d'hiver.

Un libre choix de denrées est proposé ainsi que des produits alimentaires pour les bébés. Un "coin café" est à disposition, cet espace est propice aux échanges, à l'écoute. Il est animé par des bénévoles attentifs qui s'attachent à un accueil inconditionnel.

[L'ÎLE DE LA TORTUE]

Présidente : Anne Martineau

22, allée des Mésanges – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 75 70 09 31

Courriel : compagnie.latortue@gmail.com

Site Internet : liledelatortue.fr

Page Facebook : facebook.fr/liledelatortue93/

Atelier d'écriture à l'APJC tous les mardis de 20h 30 à 22h 30.

Atelier de théâtre (projet participatif en lien avec l'atelier d'écriture) à l'APJC les lundis de 21h à 23h.

Adhésion : 15 € par an

Tarifs de l'atelier d'écriture : 80 € / an.

Cotisation à l'atelier de théâtre : 80 € / trimestre.

[PAVILLONS EN ACTIONS]

Présidente : Valérie Riccio : 06 13 80 32 94

Trésorière : Christelle Guinio : 06 87 31 12 47

Secrétaire : Nathalie Gault : 06 08 07 90 03

Adresse postale : 15, allée Jules Auffret

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : pavillonsenactions@gmail.com

Page Facebook : « Actions citoyennes aux Pavillons sous Bois »

Groupe Facebook associé : « Pavillons en Actions »

Activités : Protéger, promouvoir et valoriser l'écologie, l'urbanisme et l'architecture sur le territoire communal des Pavillons-sous-Bois. Ces actions se traduisent par des actions de terrain visant à la sensibilisation ou la mise en place de projets selon les trois thématiques.

Permanences : association sans local – accessibilité numérique et téléphonique aux horaires en journée habituels.

Cotisation annuelle : 15 euros

Droit d'entrée unique à la première cotisation : 10 euros

[PAVILLONS-OURCQ-ENVIRONNEMENT]

Président : Bruno Faour

Tél. : 06 80 33 37 73

Courriel : bruno.faour@orange.fr

Adresse siège : Hôtel de ville, place Charles de Gaulle

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Activités : défense de l'environnement - Aménagement des berges de l'Ourcq - urbanisme - transports - participation à l'Observatoire municipal de l'environnement.

[PHOTO-CLUB PAVILLONNAIS]

Président : Thierry Derome

Adresse postale : 171, avenue Jean Jaurès

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : photo.club.pavillonnais@gmail.com

et/ou contact@photo-club-pavillonnais.fr

Site Internet : www.photo-club-pavillonnais.com

Activités :

Séances : Présentation d'auteurs et d'invités – Labo N&B argentique – Retouche et développement numérique – Studio – Sorties photo – Ateliers techniques – Concours régionaux et nationaux FPF, et internationaux – Analyse d'images - Expositions...

Consulter le programme mensuel des activités sur le site :

www.photo-club-pavillonnais.fr/programme/

Expositions : Semaine de la Photo, exposition thématique annuelle du PCP et des clubs photo voisins (JR17 de la FPF), Concours régional du Prix d'Auteur, Invités d'honneur en salle Mozart et galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts et Gala de l'Image (salle de cinéma Philippe Noiret), Exposition Grand Format du PCP Galerie Jean-Baptiste Claudot



Participation au Pavillons Jazz Festival

Permanences : Tous les vendredis soir, à partir de 20 h 30

Cotisation annuelle : Plein tarif 108 € comprenant l'adhésion à la Fédération Photographique de France

[RETINA FRANCE - POUR VAINCRE LES MALADIES DE LA VUE]

Président : Professeur Jean-Louis Dufier

N° azur : 0 810 30 20 50

Site : www.retina.fr

But : information, accueil, aide, soutien et conseil aux personnes malvoyantes ou atteintes de maladie de la vue, particulièrement de maladies de la rétine. Assistance sociale, administrative et juridique. Diffusion de l'information spécialisée. Financement de la recherche médicale.

[SECOURS CATHOLIQUE]

86, avenue Aristide Briand – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Pierre-Michel Landry

Tél. : 06 89 29 41 11

Courriel : pierremichel.landry@secours-catholique.org

But : accueil, écoute, entraide, accompagnement personnel dans les épreuves de la vie. Le Secours Catholique intervient auprès des personnes en difficulté dans la mesure de ses moyens. Il organise des rencontres amicales, par exemple un goûter de Noël avec des cadeaux pour les enfants de familles démunies.

[SEP - STADE DE L'EST PAVILLONNAIS]

Présidente : Agnès Rol

Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole France

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Gardien : 01 48 48 12 43

Accueil secrétariat : **Sophie Duca :** **Tél. :** 01 48 47 86 60

Courriel : seppav@free.fr

Activités : l'association Stade de l'Est regroupe six sections : athlétisme/gymnastique, basket, cyclisme, football, pétanque, tennis de table.

[SEP ATHLÉTISME]

Président : Jean-Pierre Roux

Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole France – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Site Internet : www.sep-athletisme.clubeo.com

Contacts :

Agnès Rol – Tél. : 06 68 16 08 67 (à partir de 19h ou par SMS)

Site : www.sep-athlétisme.clubeo.com

Activités : Courses de vitesse, de demi-fond et de haies. Lancers de poids, javelot, disque et marteau. Sauts en hauteur, en longueur, triple sauts et perche. Cross en hiver, renforcement musculaire, course sur route.

Cotisation annuelle :

- 130 € par an selon la catégorie.
- 160 € par an pour la catégorie Baby.

[SEP GYMNASTIQUE]

Président : Jean-Pierre Roux

Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole France – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contacts :

Jean-Pierre : 06 88 68 24 41 à partir de 20h

Sophie Duca : 01 48 47 86 60 (lundi, mardi, jeudi et vendredi matin)

Activités : gymnastique d'entretien, step, Zumba, stretching, cours de pilates.

Cotisation annuelle : 125 € pour l'année, 130 € pour une inscription après le 1^{er} octobre.

Lieux des cours : Espace des Arts, place Charles de Gaulle, 1^{er} étage
Cours assurés par 2 diplômés

[SEP BASKET-BALL]

Présidente : Nathalie Anicet

Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole France – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 60 33 29 00 (après 20h)

Courriel : sepbasket@yahoo.fr

Site Internet : sep-basketball.clubeo.com



[SEP CYCLISME - Team cycliste Stade de l'Est Pavillonnais]

Président : Jean-Paul Travailé

20, avenue Anatole France – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 64 27 69 63

Cotisation annuelle : 100 € pour le VTT ; 180 € cyclisme sur route.

Activités : Cyclisme sur route et VTT

Courriel : jptravailé@hotmail.fr

Site : www.teamcyclistesep.fr

[SEP FOOTBALL]

Président : Mourad Ouraou

Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole France – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Renseignements : Redouane Merhoum

Tél. : 06 21 23 83 99

Courriel : football@sep93.fr

Site : www.sep-football.footeo.com

Activités : Football de loisir et de compétition – école de football pour débutant à partir de six ans – équipe féminine

Cotisation annuelle :

- Pour les féminines et les garçons : 200 €

[SEP JUDO]

Association indépendante du SEP

Président : Abdelkader Ouchenir

Club affilié FFJDA – Professeurs diplômés d'État

Dojo Michel Declève

7, allée de Berlin – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. fixe (bureau) : 01 41 55 03 24

Portable club : 06 58 75 80 96

Courriel : contact.sepj@gmail.com

Site Internet : sep-judo.fr

Activités proposées :

- Éveil-judo (dès 4 ans)
- Judo (dès 6 ans, enfants ados, adultes et seniors)
- Taïso (gymnastique de mise en forme : ados, adultes, seniors)

- Kendo
- Sport Chanbara (dès 4 ans)
- Jujitsu (ados-adultes)
- Karaté-Shotokan, (à partir de 10 ans)

Cotisation annuelle 2 cours / semaine / discipline :

- (Eveil-Baby) Judo : 200 €,
 - Taïso : 200 €
 - Ceinture Noire : 200 €
 - Judo, Jujitsu, sport Chanbara (enfants) : 202 €
 - Judo, Jujitsu, Kendo, sport Chanbara (adultes) : 242 €
 - Karaté-Shotokan, (à partir de 10 ans) : 240 €
- Tarif dégressif pour le même foyer fiscal.

[SEP PÉTANQUE]

Président : David Batista

Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole France – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 20 12 40 33

Courriel : sep.petanque@free.fr

Cotisation annuelle :

Seniors et féminines : 50 €, juniors : 10 €, gratuite pour les enfants jusqu'à la catégorie cadet.

Activités : entraînements pétanque et jeu provençal. Compétitions le week-end.

[SEP TENNIS DE TABLE]

Président : Cédric Bedouet

53, avenue Aristide Briand – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Francis Boulogne

Tél. : 06 26 95 46 89

Site : www.septennisdetable.clubeo.com

Courriel : ttsep@yahoo.fr

Activité : tennis de table

Lieu des cours : salle dans la cour de l'école Jean Macé
53, avenue Aristide Briand

Cotisations annuelles :

- Seniors : 155 €



- Jeunes : 145 €
 - Féminines : 75 €
- Supplément pour ceux qui participent aux individuelles de 33 € à 53 € suivant la catégorie.

[SEP TENNIS]

Association indépendante du SEP

Présidente : Mireille Briand

Club house Stade Léo Lagrange 20 avenue Anatole-France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 83 31

Courriel : contactseptennis@gmail.com

Site : www.tennispavillons.fr

Activités : Cours collectifs adultes, école de tennis jeunes, centre de compétition, stages jeunes et adultes pendant les vacances scolaires.

Permanences : du lundi au samedi

Cotisation annuelle : à partir de 150 €

[SHRPA-SOCIETE HISTORIQUE DU RAINCY ET DU PAYS D'AULNOYE]

Président : Éric Guichard

Hôtel de ville – 93340 Le Raincy

Tél. : 01 43 02 42 00 le lundi matin de 10h à 12h

Site : www.shrpa.monsite-orange.fr

Courriel : e.guichard19@gmail.com

Contact : Anne-Marie Lepage Tél. : 06 07 38 31 79

Activités : La Société Historique

- recueille tous les documents, livres, images sur l'histoire de la région,
- organise des expositions,
- publie une revue annuelle, En Aulnoye Jadis,
- organise des soirées culturelles, des conférences etc.

Cotisation annuelle : 34 € comprenant le numéro annuel de « En Aulnoye jadis »

[UC. CHANZY]

Union des commerçants de Chanzy

Président : Olivier Châtelin

Tél. : 06 88 87 26 85

Courriel : uc.chanzy@gmail.com

29, avenue de Chanzy – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

[YOGAMINAD'S]

Présidente : Virginie Perbal

Tél. : 06 01 06 57 55

Siège : 10, allée Jean Macé
Les Pavillons-sous-Bois

Activités proposées : cours de yoga

Lieux d'entraînement : Dojo Michel Declève le jeudi de 18 h 30 à 20h ou de 20h à 21 h 30, en dehors des vacances scolaires.

Cotisations :

Adhésion à l'association : 5 €

250 € pour les adultes (1 h 30 par semaine) à l'année ou 90 € au trimestre.

Contacts : Professeure Catherine Le Gallo : 06 12 54 17 16

Courriel : cathlegallo@sfr.fr

CULTE

Catholique

Église Notre Dame de Lourdes

Tél. : 01 48 48 10 22

57, allée du Chevalier de la Barre

Église Saint Augustin des Coquetiers

Tél. : 01 48 48 10 51

213, rue Louis Auguste Blanqui

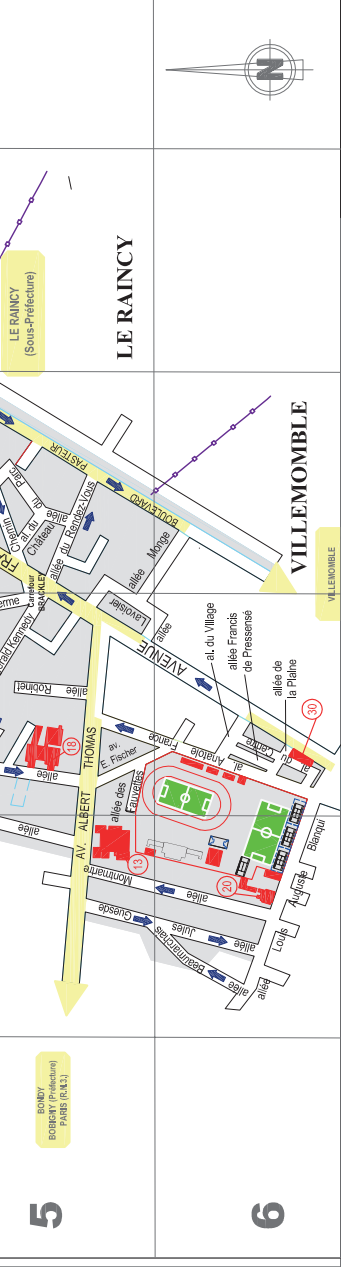


Index général des rues des Pavillons-sous-Bois

11-Novembre-1918-et-du-8-Mai-1945 (rond-point du)	C 3	Danton (allée)	C 1 - D 2	Jean-Baptiste-Clément (allée)	C 4 - D 3	Paul-Lafargue (allée)	F 2 - F 3
14-Juillet (avenue du)	A 1 - A 3	Denain (allée)	E 3	Jean-Jacques-Rousseau (allée)	E 4 - E 3	Pavillons (villa des)	A 3 - A 4
Abbé-Alfonsi (allée de l')	C 1	Denis-Papin (allée)	B 1 - B 2	Jean-Louis-Rapinat (allée)	E 3	Pierre-Brossolette (allée)	C 4 - C 5
Albert-Thomas (avenue)	B 5 - C 5	Deparcieux (allée)	D 2	Jeanne (rue)	A 3	Pierre-et-Marie-Curie (allée)	B 3 - C 4
Ami-Léon (allée de l')	C 2	Dublin (allée de)	C 1	John-Fitzgerald-Kennedy (avenue)	C 5	Pierre-Simon-Girard (impasse)	C 1
Amsterdam (quai d')	B 2 - C 2	Ecija (carrefour d')	D 2	Jules-Auffret (allée)	D 4 - E 3	Plaine (allée de la)	C 6
Anatole-France (allée)	C 5 - C 6	Ecoles (rue des)	B 3	Jules-Guesde (allée)	B 6 - B 5	Platanes (allée des)	A 2 - B 1
Anges (carrefour des)	E 2 - E 3	Edgar-Quinet (allée)	E 3	Jules-Vallès (allée)	D 3	Pompe (allée de la)	B 4
Anges (impasse des)	E 3	Edmond-Richer (allée)	B 3	Just-Adolphe-Leclerc (allée)	A 1 - B 1	Postes (chemin des)	D 5
Arago (allée)	E 3	Edouard-Vaillant (allée)	C 3	Krüger (allée)	D 2 - D 3	Pottier (allée)	B 4
Archers (allée des)	D 3	Emancipation (allée de l')	C 2	La-Basoché (= place Roger Salengro)	E 3	Président-Wilson (avenue du)	D 4 - E 2
Aristide-Briand (avenue)	A 3 - F 2	Emile-Zola (allée)	C 3 - C 4	Lafont (impasse)	E 3	Prétoria (allée de)	D 2 - D 3
Arquebuses (allée des)	D 3	Enclos-Fleury (allée de l')	C 2	Lavoisier (allée)	C 5 - D 5	Prévoyance (rue de la)	B 3 - B 4
Arthur-Guérin (allée)	C 4	Etienne-Dolet (allée)	C 4 - D 5	Lazare-Carnot (allée)	C 5	Quesnay (rond-point)	D 2
Athènes (allée d')	A 2	Etienne-Dolet (impasse)	D 4 - D 5	Ledru-Rollin (allée)	C 4	Ramesant (allée)	C 4
Avenir (allée de l')	D 2	Etienne-Dolet (villa)	D 5	Libération (place de la)	F 3	Rendez-vous (allée du)	D 5
Balzac (allée)	C 3	Eugène-Dubois (allée)	D 1	Lisbonne (allée de)	A 3 - A 2	Résistance (place de la)	D 4
Beaumarchais (allée)	B 5 - B 6	Eugène-Fischer (avenue)	C 5	Londres (allée de)	C 1	Robert-Estienne (allée)	D 3 - E 4
Béranger (allée)	C 3	Europe (Pont de l')	C 2	Louis-Auguste-Blanqui (allée)	B 6 - C 6	Robert-Schmitt (allée)	C 3
Berlin (allée de)	C 1	Fauvettes (allée des)	C 5	Louis-Calmanovic (allée)	C 2 - C 3	Robert-Schuman (carrefour)	B 1
Berthie-Albrecht (allée)	B 5 - C 4	Felix-Faure (allée)	C 3 - D 4	Louis-Carmonelle (place)	B 3	Robespierre (allée)	B 5 - C 5
Boërs (allée des)	D 2	Fernande (allée)	C 4	Louis-XIV (allée)	A 1 - B 1	Robillard (allée)	D 4 - D 3
Bon-pêcheur (allée du)	C 2	Firmin-Gémier (villa)	E 3	Louise-Michel (avenue)	B 2	Robinet (allée)	C 5
Bougainville (allée de)	A 1 - B 1	Fleurs (passage des)	B 3	Luxembourg (allée de)	B 2 - B 1	Rocroi (allée de)	D 4
Bouvines (allée de)	D 4	Fleury (impasse)	C 2	Madrid (allée de)	A 2 - A 3	Roger-Salengro (place)	C 4
Brackley (carrefour)	D 5	Fontenoy (allée de)	D 3 E 3	Main-Ferme (allée de la)	C 4 - C 5	Rome (avenue de)	B 1 - C 1
Bragance (allée de)	F 3 - E 3	Fontenoy (impasse)	D 3	Main-Ferme (passage de la)	C 5	Rosny (allée de)	E 4-F 3
Bruxelles (allée de)	B 1 - C 1	Fontenoy (passage)	E 3	Maison-Blanche (allée de la)	B 4	Roy (boulevard)	F 3
Cabrolier (allée)	C 2	Forêt (pont de la)	A 3	Marcellin-Berthelot (allée)	C 3	Sainte-Anne (allée)	C 1
Camille-Desmoulins (allée)	C 1 - D 1	Fourche (carrefour de la)	B 3	Maréchal-de-Bourmont (allée du)	B 1	Sainte-Anne (impasse)	C 1
Canal (allée du)	B 2 - B 3	Franche-Comté (allée de la)	C 2	Marie (allée)	B 4 - C 4	Salvador-Allende (carrefour)	E 2 - F 2
Centre (allée du)	C 6	Francis-de-Pressencé (allée)	C 6	Marie-Louise (allée)	D 2	Sansonnets (impasse des)	C 3
Châlets (allée des)	C 4	François-Marais (allée)	D 3 - D 4	Marie-Thérèse (allée)	A 4 - A 3	Sautereau (allée)	B 4
Châlets (cité des)	C 5	Franklin (avenue)	C 6 - D 4	Marie-Thérèse (impasse)	A 4	Schacher (allée)	D 1
Champetières (allée de)	F 3	Frères-Lumière (allée des)	B 1 - B 2	Mariniers (impasse des)	C 2	Séverine (allée)	C 4
Chanzy (avenue de)	F 3 - F 2	Gabriel (allée)	C 2	Marronniers (villa des)	D 5	Soleil-Levant (impasse du)	B 3 - B 4
Charles-Cros (allée)	B 1	Garde-Chasse (allée du)	C 3	Martyrs (allée des)	F 3	Stephenson (allée)	B 1
Charles-de-Gaulle (place)	D 4	Gare (avenue de la)	E 3 - E 4	Maurice (passage)	E 4	Thiesset (allée)	D 1
Charlot (rue)	A 3	Général-Joubert (allée du)	C 3	Mésanges (allée des)	C 2	Trésor-Perdu (allée du)	D 4 - E 4
Chât qui pêche (allée du)	C 2	Général-Leclerc (avenue du)	B 3	Mésanges (impasse des)	C 2	Verrier (allée)	E 4
Château (allée du)	D 5	Georges (rue)	A 3	Michelet (allée)	E 3	Victor-Hugo (avenue)	E 3
Chemin latéral au canal	C 1	Georges-Pompidou (avenue)	B 2	Micheline (allée)	C 1 - D 1	Victor-Hugo (impasse)	E 3
Chênes (passage des)	C 5	Georgette-Bach (avenue)	B 2	Micheline (impasse)	D 1	Village (allée du)	C 6
Chevalier-de-la-Barre (allée du)	B 3 - D 3	Guinguettes (Impasse des)	C 1	Micheline (passage)	D 1	Vincent (allée)	B 3
Chevreau-d'Or (impasse du)	E 3	Halage (chemin de)	A 3 - D 1	Monge (allée)	D 5 - D 6	Violettes (allée des)	D 5
Clément-Ader (allée)	B 2	Haute-Futaie (allée de la)	E 4	Monthyon (allée)	C 2 - D 2	Virginie (allée)	C 4
Clocher-d'Aulnay (chemin du)	D 2	Henri-Barbusse (allée)	D 4 - E 4	Monthyon (impasse)	D 2	Voltaire (allée)	D 4 - E 4
Colonel-Fabien (allée du)	B 3 - D 2	Henri (allée)	C 2	Montmartre (allée)	B 5 - B 6	Watt (allée)	B 1 - B 2
Convention (allée de la)	D 3	Hippolyte-Vincent (allée)	C 2	Nouvelle (allée)	F 2	Xavier-Privas (allée)	B 3
Copenhague (quai de)	C 1	Huguettes (allée)	D 4	Oissery-Fortry (place)	F 3		
Croix-Blanche (allée de la)	B 1	Jacquard (allée)	B 1 - B 2	Olivier (allée)	D 2 - D 3		
Dalmas (allée)	C 2	Jean-de-la-Fontaine (allée)	B 1	Parc (allée du)	D 5		
Danielle-Casanova (allée)	B 3 - C 4	Jean-Jaurès (avenue)	B 3 - D 5	Paris (Boulevard de)	A 2 - B 1		
Danielle-Casanova (impasse)	B 4	Jean-Macé (allée)	B 3 - C 3	Passeur (allée du)	C 1		
		Jean-Prégermain (allée)	C 5	Pasteur (boulevard)	C 6 - E 3		

Légende

- Noms de voies publiques
- Noms de voies privées
- Noms de voies départementales
- Noms de voies communes de Paris
- Noms de voies nationales



Légende

Bâtiments et Lieux Publics

Stationnement

Sens de Circulation

Secteur rouge (Courte durée)

Limite de Commune

Secteur vert (Longue durée)

Espaces Verts

Secteur orange

Zone Industrielle de la Poudrette

Piste cyclable

Mairie des Pavillons-sous-Bois

- Contact : 01 48 02 75 75
- Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr
- Site internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Numéros Bâtiments et Lieux publics

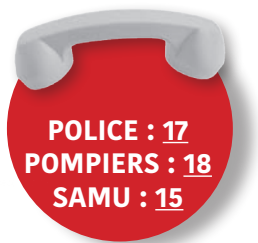
2 Assistante sociale	D3	25 Hôtel de Ville	D4	46 Déchèterie	B2
3 Centre Technique Municipal	C3	Espace des Arts (1 place Charles de Gaulle)		47 Maison des Services Publics Claude-ERIGNAC	C1
4 Bibliothèque Municipale	D4	Association Pavillonnaise de la Jeunesse et de la Culture		Police Municipale	
5 Cimetière (Ancien)	A1			C.C.A.S.	
6 Cimetière (Nouveau)	B1	28 L.E.P. Claude Nicolas-Ledoux	A2	48 Maison de L'Emploi 2 (Mission R.M.I.)	C4
7 Club Yvonne-de-Gaulle (* âge)	C3	27 Maison de l'Emploi	C4	49 Crèche Multi Accueil	F3
8 Centre Municipal de Santé	C3	28 Maison des Anciens Combattants	C5	Les Petits Voyageurs (Entrée) Place OISSERY-FORFRY	
9 Ecole Julie-Victoire Daubié	B3	29 MAPAD	C3	50 Collège Anatole France	B2
10 Conservatoire Hector-Berlioz	B4	« Résidence-les-Clairières »		51 Square Honoré-d'Estienne-d'Orves	B4
11 Crèche Départementale	C3	30 Marché des Coquetiers	C6	52 Ecole Robillard	D4
12 Crèche Municipale	B3	31 Pavillons de Garde (Classés)	B3	53 Foyer de Vie Virginie-A.I.P.E.I (9-11 allée Virginie)	C4
13 Collège Eric-Tabarly	B5	32 La Poste	C4	Accueil Personnes Handicapées	
14 Ecole Jean-Macé	B3	33 R.A.T.P. (Centre Bus)	B1	54 Centre d'accueil de Jour des personnes atteinte de la Maladie d'ALZHEIMER (Entrée 4 allée de BRAGANCE)	F3
15 Dojo Michel Declève	C1	34 Marché de La Basoche	CD4	56 Jardin de Mal	C3
16 Ecole Marguerite-Léopold	C1	35 Salle et Square Jean-Moulin	C3	57 Salle de Sports Lino Ventura 3, allée de Berlin	C1
17 Écoles Monceau-Fontenoy	E3	36 Tennis de Table	B3	58 École JULES-VERNE 3 à 5 avenue Georges Pompidou livraison cuisine 91 avenue de ROME	C2
18 Ecoles	C5	37 Multi-Accueil A Petits Pas	B3	59 Pénière Le Chat qui Pêche	C1
Pierre-Brossolette		38 Soins à domicile	C3	60 ARPAD Victor HUGO	D4
Eugène-Fischer		39 Square des Anciens Combattants d'Afrique-du-Nord	A1		
18 Eglise Notre-Dame-de-Lourdes	C3	40 Square du Souvenir-Français	C4		
20 Eglise Saint-Augustin	B6	41 Stade Léo-Lagrange	BO6		
21 Gare de Gargan	F3	42 Z.I. de la Poudrette	B2-C1		
22 Gare des Pavillons-Sous-Bois	E5	43 Jardin des Fusillés	F3		
23 Gymnase Jean-Macé	B3	44 École de l'Alliance	E3		
		45 Parc de stationnement	F3		
		« Chanzy-Victor Hugo »			



Appels d'urgence

APPELS D'URGENCE

- Police Secours 17
- Pompiers 18
- SAMU 15
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114



SOLIDARITÉ

- 115 : urgence sociale (SAMU social) ;
- 119 : urgence sociale (enfance maltraitée) ;
- 116 : urgence sociale (enfants disparus).

SANTÉ

[Médecins Plateforme de régulation du 93]
SUR : 15

[Centre d'Accueil et de Crise – Urgence psychiatrique]
01 55 89 91 51 (jusqu'à 21h)
13-15, rue Lucien-Chapelain – 93140 Bondy

[Chirurgien dentiste]
Tél. : 01 43 01 00 26

[Centre anti-poisons Paris]
Tél. : 01 40 05 48 48
(renseignements par téléphone)

[Pharmacies de garde]
Après 19h contactez le commissariat :
Bondy : 01 48 50 30 00
Livry-Gargan : 01 41 70 18 30

[Hôpitaux Le Raincy/Montfermeil]
10, rue du Général-Leclerc
93370 Montfermeil
01 41 70 80 00

[Hôpital Jean-Verdier]
Avenue du 14 juillet
93 140 Bondy
Tél. : 01 48 02 66 66

[Hôpital Avicennes]
125 route de Stalingrad
93009 Bobigny
Tél. : 01 48 95 55 55

[Hôpital Privé de l'Est Parisien]
11 boulevard de la République
3600 Aulnay-sous-Bois.
Le service des Urgences est ouvert
24H/24 – 7J/7 et joignable
au Tél. : 01 48 19 33 34

[Hôpital Robert Ballanger]
Boulevard Robert Ballanger
93602 Aulnay-sous-Bois
Tél. : 01 49 36 71 23

[Ambulances de l'eau vive]
25 avenue JF Kennedy
93320 Les Pavillons-sous-Bois
01 48 48 15 15

SERVICE / SÉCURITÉ

Police Municipale

1, allée de Berlin
93 320 Les Pavillons-sous-bois
01 48 02 75 37
Du lundi au vendredi de 9h à minuit, le samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 14h

Permanence technique de la Ville
01 48 48 20 94

Allô Service Public :
39 39

Fuite urgente Eau
09 69 36 99 18

ERDF
Groupe Exploitation Électricité
09 72 67 50 93

GRDF
Urgences gaz
0 800 47 33 33

GIADA & LEGER

Cuisine - Rangement - Verrière

snaidero
CUCINE PER LA VITA

65, boulevard Pasteur 93320 Les-Pavillons-sous-Bois

Tél : 01 88 49 59 77

Mail: snaidero93320@gmail.com - Site internet : www.giada-snaidero.fr



laforêt

Estimation offerte sous 24h.

Téléphone: 01.41.64.98.72

118, avenue Jean Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois.



139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

ETS MANGERET SARL ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

01 48 48 32 68

- **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert le matin de 9h30 à 12h30 :
le jeudi, le vendredi et le samedi.
Ouvert le samedi après-midi de 16h à 19h.

- **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.



SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS, PRÈS DE CHEZ VOUS

SYGI
PARTNERS

Tél. : 01 48 47 87 51
Courriel : sygipartners@gmail.com
Site : sygipartners.fr



*Aujourd'hui la vie
est si compliquée
qu'on a décidé
de tout faire pour
vous la simplifier*



www.immo5pavillons.com
pavillons@agencesimmo5.com



25, avenue Victor Hugo
93320 Les Pavillons sous Bois

Depuis
2000

1 QUESTION

1 BESOIN

1 ACHAT

1 VENTE

1 SUCCESSION

1 PROJET IMMOBILIER

1 ESTIMATION GRATUITE

1 ÉQUIPE A VOTRE ÉCOUTE

1 NUMÉRO UNIQUE

1 SEULE CHOSE A FAIRE :

01 48 02 00 21

*Vous appelez et
on s'occupe de TOUT*